

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

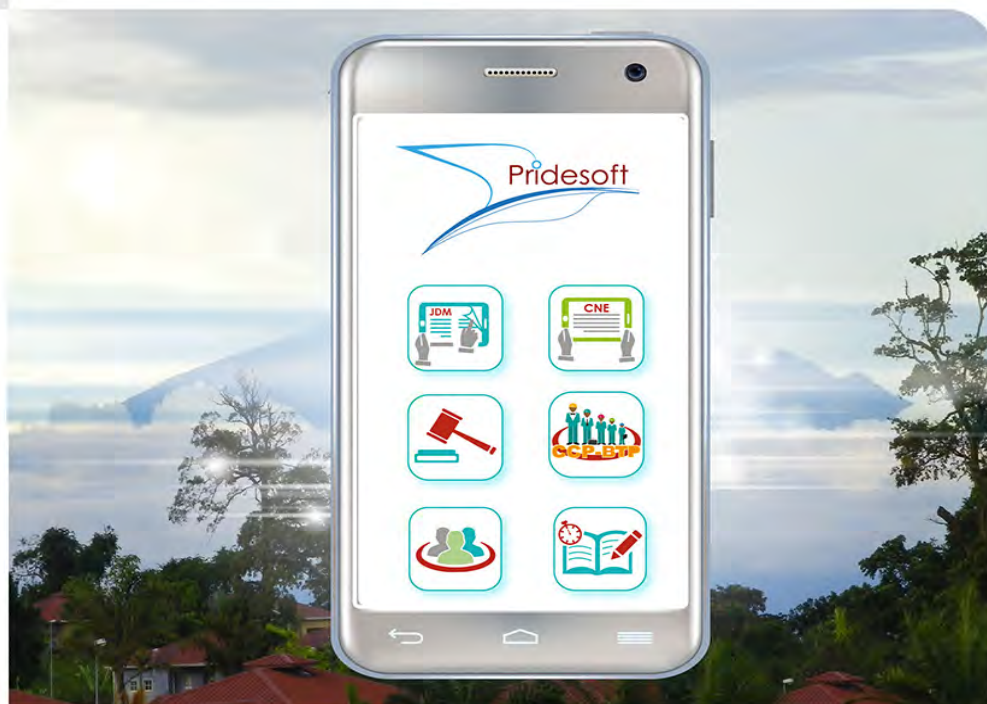
Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT

03

NON DEFINIS

10

INFRASTRUCTURE

13

SANTE PUBLIQUE

08

ECONOMIE

01

ADMINISTRATION

06

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

14

ENERGIE

01

RURAL

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2036

16 Avril 2020

16 April 2020

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(*) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	Reference	N°_08_/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°_08_/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DU SYSTEME DE SECURITE PHASE 2 ET 3 DU HILTON YAOUNDE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
2	Reference	04C/C-MARTAP/SG/ST/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/C/C-MARTAP/SG/ST/2020 DU 09 AVR 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°01/ DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/ 2020 DU 11 MARS 2020 POUR LA LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
3	Reference	03/C/CAE1ER/SM/BPP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/CAE1ER/SM/BPP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/CAE1"/SM/BPP/2020 DU 29/01/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MONTEE ANTENNE CAMTEL (INTER N3) — NTOUMBA ANTENNE ? POSTE DE GENDARMERIE (INTER N3) , DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1 ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
4	Reference	N°_09_/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°_09_/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CHAMBRES FROIDES PHASE 3 DU HILTON YAOUNDE CHC.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
5	Reference	N°001/C/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2020 DU 09 AVRIL 2020PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINPMEESA/CIPM/2020 DU 24 FÉVRIER 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MBAM ET INOUBOU (PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 54 39 514 02 330002 2220
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	001/AONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/ SG/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/ SG/CIPM/2020 DU27 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE D'AMBAM POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-04-2020

7

Reference	ADDITIF N°001 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONO/CAY2/CIPM/SMP/20 DU 30 MARS 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS, AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II (QUARTIER NKOMKANA I)ADDITIF N°001
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

8

Reference	001/C/18/SP DU 12/03/2020 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/18/SP DU 12/03/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 001/AONO/C18/CDPM-SM12020 DU 03/02/2020, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA STATION MÉTÉOROLOGIQUE D'EDEA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

9

Reference	N°_011_/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°_011_/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK COMMUNIQUE : PORTANT DECLARATION D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES VESTIAIRES DU PERSONNEL DU HILTON YAOUNDE CHC.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

10

Reference	n° 007/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK Lire
Titre/objet	DÉCISION N° 007/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GKPORTANT ATRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N° 02/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 24 FEVRIER 2020 POUR L'ETANCHEITE DE LA TOITURE DU HILTON YAOUNDE CHC.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

11

Reference	N°04/C/PRÉFECTURE/CDPM-2020 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°04/C/PRÉFECTURE/CDPM-2020 DU 27 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO /CDPM/JO4/2020 DU 28 FEVRIER 2020 , POUR LA RÉAHABLTATION DE LA TOITURE DE LA PRISON DE BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, RÉGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [E533/HGOPY/DG/DGA/DAF](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO-PU /HGOPY/CIPM/2020 DU 25 FÉVRIER 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX RESTANTS DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ALIMENTATION ET D'ÉVACUATION DES EAUX DANS LES LOCAUX DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY) FINANCEMENT : FONDS CTR, EXERCICE 2020, IMPUTATION : 22 10 04

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

13

Reference [N°04/PREFECTURE/CDPM- MI/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°04/PREFECTURE/CDPM- MI/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/2020/AONO/PREFECTURE/CDPM- MI/2020 DU 28/02/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REHABILITATION DE LA TOTURE DE LA PRISON DE BAFIA , DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT :BIP MINJUSTICE EXERCICE 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

14

Reference [008/AONO/H.52/SAG/CDPM/H.52/ 2020 DU 14/04/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/H.52/SAG/CDPM/H.52/ 2020 DU 14/04/2020 POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE ET REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE MBE EN PROCEDURE D'URGENCE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.EXERCICE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-05-2020

15

Reference [E533/HGOPY/DG/DGA/DAF](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO-PU /HGOPY/CIPM/2020 DU 25 FÉVRIER 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX RESTANTS DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ALIMENTATION ET D'ÉVACUATION DES EAUX DANS LES LOCAUX DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY) FINANCEMENT : FONDS CTR, EXERCICE 2020, IMPUTATION : 22 10 04

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

16

Reference [ADDITIF N°06/C/C-BONALEA/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°06/C/C-BONALEA/2020 RELATIF AU REPORT DE LA DATE DU DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES N°08/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 23 MARS 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALÉA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES À L'APPEL D'OFFRES N°08/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 23 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ DE MANGAMBA, DANS LA COMMUNE DE BONALÉA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
17	Reference	006/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2020 DU 17 AVRIL POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VESTIAIRES DU COMPLEXE SPORTIF DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-05-2020
18	Reference	002/C/C18/SP DU 12/03/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/C18/SP DU 12/03/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 002/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 03/02/2020, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA SANAGA MARITIME À EDEA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
19	Reference	02/C/CAE1ER/SM/BPP/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°02/C/CAE1ER/SM/BPP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/CAE1ER/SM/BPP/2020 DU 29/01/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 12 COMPTOIRS LE LONG DU CARREFOUR ENTREE ROUTE KRIBI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1 ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
20	Reference	N°_010_/C/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°_010_/C/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK COMMUNIQUE : PORTANT DECLARATION D'INFRACTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA TUYAUTERIE PRINCIPALE DE DISTRIBUTION D'EAU PHASE 2 DU HILTON YAOUNDE CHC.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
21	Reference	E534/D/HGOPY/DG/DGA/DAF Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°002/LC/HGOPY/CIPM/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX RESTANTS DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ALIMENTATION ET D'ÉVACUATION DES EAUX DANS LES LOCAUX DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
22	Reference	n° 009/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 009/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GKPORTANT ATRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N° 04/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CHAMBRES FROIDES PHASE 3 DU HILTON YAOUNDE CHC.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
23	Reference	002/DP/C18/SP Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°002/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
24	Reference	N°03/C/PREFECTURE/CDPM-2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° : 03 /C/PREFECTURE/CDPM-2020 DU 27 MARS 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO N°03 /CDPM/MI/DU 28/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE BOURAKA, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINESEC EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
25	Reference	03/D/CAE1ER/SM/ BPP/ 2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N ° 03/D/CAE1ER/SM/ BPP/ 2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
26	Reference	E532/D/HGOPY/DG/DGA/DAF Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°001/LC/HGOPY/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MÉDICALE DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
27	Reference	000021/CW/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 25/03/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°000021/CW/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 25/03/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°015/DCO/CAMWATER/DG/DSCM/CIPM/2019 DU 02/12/2019 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE CELLULE MOYENNE TENSION 15KV, Y COMPRIS TRAVAUX DE GENIE CIVIL POUR LA REMISE EN ETAT DU POSTE DE TRANSFORMATION ALIMENTANT LIMEUBLE SIEGE: DE LA CAMWATER A DOUALA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
28	Reference	000001/CW/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 13/04/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°000001/CW/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 13/04/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°003/CNR/CAMWATER/DG/DAIM/CIPM/2020 DU 28/02/2020, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 0015/L/2020/CAMWATER/CA/CCSCM DU 27/02/2020, DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAMWATER, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE PAR LE RESEAU ENEO, DE LA STATION DE PRISE D'EAU DE KEKEM, DES STATIONS DE REPRISE DE BARE ET DE MELONG.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
29	Reference	N°D314/D/HGOPY/DG/DGA/DAF Lire
	Titre/objet	DECISION N°D314/D/HGOPY/DG/DGA/DAF DU 15 AVRIL 2020DECLARANT LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC-PU/HGOPY/CIPM/020 DU 10 MARS 2020, POUR LES PRESTATIONS DE SECURISATION ET DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DANS LA RESIDENCE DES DIRIGEANTS DE L'HÔPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY), INFRUCTUEUSE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
30	Reference	N°03 /PREFECTURE/CDPM- MI/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°03 /PREFECTURE/CDPM- MI/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/2020/AONO/PREFECTURE/CDPM- MI/2020DU 28/02/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE BOURAKA COMMUNE 'OMBESSA , DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT :BIP MINESEC EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
31	Reference	06C/C-MARTAP/SG/ST/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 06C/C-MARTAP/SG/ST/2020 DU 09 AVR 2020 N° 06C/C-MARTAP/SG/ST/2020 DU 09 AVR 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°03/PC/C-MTP/SG/ST/CIPM/ 2020 DU 12 MARS 2020 POUR LA LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS DU CENTRE DE COLLECTE DU LAIT DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
32	Reference	05/C/C-MARTAP/SG/ST/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/C/C-MARTAP/SG/ST/2020 DU 09 AVR 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°02/DC/C-MTP/SG/ST/ CIPM/2020 DU 11 MARS 2020 POUR LALIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS DU CENTRE DE COLLECTE DU LAIT DE LIKOK DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
33	Reference	000001/CW/DG/DAJM/CMT/CIPM/2020 DU 13/04/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°000001/CW/DG/DAJM/CMT/CIPM/2020 DU 13/04/2020 PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°003/CNR/CAMWATER/ DG/ DAMA /CIPM/2020 DU 28/02/2020, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 0015/L/2020/CAMWATER/CA/CCSCM DU 27/02/2020, DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAMWATER, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE PAR LE RESEAU ENEO, DE LA STATION DE PRISE D'EAU DE KEKEM, DES STATIONS DE REPRISE DE BARE ET DE MELONG
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference [02/D/CAE1ER/SM/BPP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°02/D/CAE1ER/SM/BPP/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

35

Reference [ADDITIF N° 001](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 /AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 31 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II (QUARTIER ETETACK) ADDITIF N°001

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

36

Reference [ADDITIF N°001](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 27 MARS 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS, AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE DE YAOUNDE II (QUARTIER NKOMKANA I) ADDITIF N°001

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

37

Reference [000021/CW/DG/2020 du 25/03/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N°000021/CW/DG/2020 DU 25/03/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°015/DCO/CAMWATERIDG/DSCMICIPM/2019 DU 02/12/2019 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE CELLULE MOYENNE TENSION 15KV, Y COMPRIS TRAVAUX DE GENIE CIVIL POUR LA REMISE EN ETAT DU POSTE DE TRANSFORMATION ALIMENTANT L'IMEUELE SIEGE DE LA CAMWATER A DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

38

Reference [005/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2020 DU 14 AVRIL 2020 POUR L'ÉQUIPEMENT DU DORTOIR ET STRUCTURE (VOILAGE, MOBILIER, LITERIE, ETC) DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (CMTP DE GAROUA) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 11-05-2020

39

Reference [N°01/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°01/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2020 DU 09 AVRIL 2020 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINPMEESA/CIPM/2020 DU 24 FÉVRIER 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MBAM ET INOUBOU (PROCÉDURE D'URGENCE).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	n° 008/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK Lire
Titre/objet	DÉCISION N° 008/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK PORTANT ATRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N° 03/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DU SYSTEME DE SECURITE PHASE 2 ET 3 DU HILTON YAOUNDE CHC.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

41

Reference	N° 12 /C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 12 /C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 07/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 LA SECURISATION DES ACCES ARRIERES DU HILTON YAOUNDE CHC.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

42

Reference	04/AONO/MO/CIPM/CNDAU2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/MO/CIPM/CNDAU2020 DU 31/03/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR LAMPADAIRES SOLAIRES A DEMGOYA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	28-04-2020

43

Reference	005/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2020 DU 31/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHE CENTRAL DE NGAOUNDAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	28-04-2020

44

Reference	005/AONO/PU/L07/SP/CDPM/7020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/PU/L07/SP/CDPM/7020 DU 30/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DE LA MVILA REGION DU SUD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-04-2020

45

Reference	004/AONO/H.52/SAG//CDPM/VINA/2020 DU 14/04/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/H.52/SAG//CDPM/VINA/2020 DU 14/04/2020 POUR LA REALISATION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ENIET DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	12-05-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference [n° 012/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 012/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK PORTANT ATRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N° 07/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 LA SECURISATION DES ACCES ARRIERES DU HILTON YAOUNDE CHC.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

47

Reference [01/C/CAE1 ER/SM/BPP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°01/C/CAE1 ER/SM/BPP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°01/DC/CAE1/SM/BPP/2020 DU 29/01/2020 RELATIF A L'EQUIPEMENT POUR UNE ECOLE INCLUSIVE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1 ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

48

Reference [001/DP/C18/SP](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION PIIEFECTORALE N°001/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

49

Reference [N° 07 /C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 07 /C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 24 FEVRIER 2020 POUR L'ETANCHEITE DE LA TOITURE DU HILTON YAOUNDE CHC.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

50

Reference [012/AONO/C-BONALEA/CIPM12020 DU 09 AVRIL 2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/C-BONALEA/CIPM12020 DU 09 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE : CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ A SOUZA, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 04-05-2020

51

Reference [013/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MANGAMBA-BESSOUNGKANG SUR 06,5 KM, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, EXERCICE 2020

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 04-05-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

52

Reference	004/AONO/PU/RS/DVNT/CAMBAM/ SG/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/PU/RS/DVNT/CAMBAM/ SG/CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE (TYPE URBAIN) A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZAMINKAN DANS LA COMMUNE D'AMBAM POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	28-04-2020

53

Reference	006/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 16/04/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 16/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU ELECTRIQUE A NGOMPEN, ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – EXERCICE 2020MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : DELEGUE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DE LA SANAGA MARITIME
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	15-05-2020

54

Reference	007/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 16 AVRIL 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 16 AVRIL 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À L'E.P DE NKONDJOCK, COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DE LA SANAGA MARITIME
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	15-05-2020

55

Reference	003/AONO/CBBU/CIPM/2020 DU 06/04/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CBBU/CIPM/2020 DU 06/ 04/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON NKOETYE (FIN GOUDRON)-CARREFOUR NKOLBITYE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA M'VILA.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	30-04-2020

56

Reference	008/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 16 AVRIL 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 16 AVRIL 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE SOCIAL D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	15-05-2020

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
57	Reference	01/AONO/PU/DDMAP/CIPM/MVILA/ 2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/ AONO /PU /DDMAP/CIPM/MVILA/ 2020 DU 06/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN TROIS LOTS D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE BIWONG-BULU, DÉPARTEMENT DE LA MILA, RÉGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-04-2020
58	Reference	02/AONO/PUIC.BBUICIPM/MVILA/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/PU/C.BBU/CIPM/MVILA/2020 DU 06/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX LOTS, DE CINQ (05) Puits positifs équipés de pompes à motricité humaine et un forage dans certaines localités de la commune de Biwong Bulu, Département de la MVILA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-04-2020
59	Reference	001/D/DG/CM-SCDP/2020 DU 14/04/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/DG/CM-SCDP/2020 DU 14/04/2020 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°24/M/DG/SI/CIPM-SCDP/2019 DU 16/08/2019 PASSÉ AVEC ETS NGASSA ET FILS APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DG/SI/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019 RELATIF À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DES IMPRIMANTES ET COPIEURS (LOT 2)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
60	Reference	n° 010/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 010/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GKPORTANT INFRUCTUOSITE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N° 05/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA TUYAUTERIE PRINCIPALE DE DISTRIBUTION D'EAU PHASE 2 DU HILTON YAOUNDE CHC.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
61	Reference	n° 011/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 011/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GKPORTANT INFRUCTUOSITE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N° 06/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES VESTIAIRES DU PERSONNEL DU HILTON YAOUNDE CHC.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
62	Reference	01/D/CAE1ER/SM/BPP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°01 /D/CAE1ER/SM/BPP/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
63	Reference	E531/HGOPY/DG/DGA/DAF Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC-PU /HGOPY/CIPM/020 DU 26 FÉVRIER 2020 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MÉDICALE DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
64	Reference	01/DC/MOCIPM/CNDAL/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 01/DC/MOCIPM/CNDAL/2020 DU 1ER/04/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE KASSAMADJOING (22,5 KM),(EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	29-04-2020
65	Reference	02/DC/MO/CIPM/CNDAL/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°02/DC/MO/CIPM/CNDAL/2020 DU 1ER/04/2020 POUR L' EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-04-2020
66	Reference	05/DC/H.52/CDPM/VINA/SAG/2020 DU 14/04/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/H.52/CDPM/VINA/SAG/2020 DU 14/04/2020 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU VILLAGE ARTISANAL DE NGAOUNDERE EN MATERIEL DE BUREAU ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIÈME DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUAEXERCICE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-05-2020
67	Reference	006/DC/H.52/CDPM/VINA/SAG/2020 DU 14/04/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/H.52/CDPM/VINA/SAG//2020 DU 14/04/2020 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-05-2020
68	Reference	07/DC/H.52/CDPM/VINA/SAG/2020 DU 14/04/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/H.52/CDPM/VINA/SAG//2020 DU 14/04/2020 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE MBE, ARRONDISSEMENT DE MBE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-05-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

69

Reference [01/DC/CS/CIPM-CS/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CS/CIPM-CS/2020 DU 30 MARS 2020 POUR L'ÉQUIPEMENT EN TABLES-BANCS DE CERTAINES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLIES DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-04-2020

70

Reference [02/DC/CS/CIPM-CS/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/ CS /CIPM-CS/2020 DU 30 MARS 2020 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL SPÉCIFIQUE POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MONAVEBE, COMMUNE DE SANGMELIMA

Nature de prestation N/A

Date de cloture 28-04-2020

71

Reference [E531/HGOPY/DG/DGA/DAF](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC-PU /HGOPY/CIPM/020 DU 26 FÉVRIER 2020 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MÉDICALE DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

72

Reference [000001/CW/DG/DAJM/CMT/CIPM/2020 DU 13/04/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°000001/CW/DG/DAJM/CMT/CIPM/2020 DU 13/04/2020 PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°003/CNR/CAMWATER/ DG/ DAMA /CIPM/2020 DU 28/02/2020, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 0015/L/2020/CAMWATER/CA/CCSCM DU 27/02/2020, DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAMWATER, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE PAR LE RÉSEAU ENEO, DE LA STATION DE PRISE D'EAU DE KEKEM, DES STATIONS DE REPRISE DE BARE ET DE MELONG

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

73

Reference [000021/CW/DG/2020 du 25/03/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°000021/CW/DG/2020 DU 25/03/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°015/DCO/CAMWATERIDG/DSCMICIPM/2019 DU 02/12/2019 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE CELLULE MOYENNE TENSION 15KV, Y COMPRIS TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL POUR LA REMISE EN ÉTAT DU POSTE DE TRANSFORMATION ALIMENTANT L'IMEUELE SIEGE DE LA CAMWATER A DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

74

Reference [ADDITIF N°001](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 27 MARS 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS, AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE DE YAOUNDE II (QUARTIER NKOMKANA IADDITIF N°001

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
75	Reference	01/20/P.CIPM/MO/P.CARPA Lire
	Titre/objet	LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA), MAITRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUSMISSIONNAIRES AYANT ACQUIS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :-N°01/AOIR/CARPA/MO/CIPM/20 DU 16 DÉCEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DU SUIVI ANNUEL D'UN CERTAIN NOMBRE DE CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ ;
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
76	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2020 DU 23 /03/2020EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE NGON, COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. - REGION DU CENTRE-
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
77	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2020 DU 23 /03/2020EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR QUINZE (15) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE D'AKOEMAN, COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. - REGION DU CENTRE-
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
78	Reference	N°012 /D/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N°012 /D/FEICOM/DG DU 13 AVRIL 2020POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DIVERSES DE BUREAU PAR LE FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
79	Reference	2738/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	RECTIFICATIF 1 N° 2738/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 15 AVRIL 2020 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°014/20/A010/SDCC/CIPM DU 17/03/2020 POUR LA FOURNITURE DES PIECES ELECTRIQUES DE RECHANGE ET POUR LES TRAVAUX DE MONTAGE RELATIFS AU PROJET D'ACCROISSEMENT DES CAPACITES DE L'HUILERIE DE LA SODECOTON DE GAROUA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
80	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002.BIS/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 25/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BETH DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

81	Reference	n/d Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 006 /AAONO/MENGANG/CIPM-MG/2020 DU 25/03/2020POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE ATONG-EVOUNG-OBOK DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOUEN PROCEDURE D'URGENCE ADDITIFLE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG, MAÎTRE-D'OUVRAGE, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS CITÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

82	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 007 /AAONO/MENGANG/CIPM-MG/2020 DU 25/03/2020POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE EDOU-NYODO DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOUEN PROCEDURE D'URGENCE ADDITIFLE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG, MAÎTRE-D'OUVRAGE, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS CITÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

83	Reference	01/20/P.CIPM/MO/P.CARPA Lire
	Titre/objet	LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA), MAITRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT ACQUIS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :N°03/AOIR/CARPA/MO/CIPM/20 DU 16 DÉCEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UN MODÈLE D'ESTIMATION DES COÛTS DE PROJETS D'INFRASTRUCTURES ;
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

84	Reference	001/C/C.GDER/SCPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION 001/C/C.GDER/SCPM/2020 DU 27 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO-PU/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/CIPM/2020 DU 03/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS DEUX ÉCOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GUIDER DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI RÉGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

85	Reference	N°012/C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/FEICOM/DG DU 13 AVRIL 2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/FEICOM/CIPM/2020 DU 06 MARS 2020 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DIVERSES DE BUREAU PAR LE FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

86

Reference	06/DA/RN/D42/COMMUNE-FIGUIL/SG/ST/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2020 DU 19 FEVRIER 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A BADADJI DANS LA COMMUNE DE FIGUIL
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

87

Reference	001/C/MINEE/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2020 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/MINEE/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2020 DU 15 AVRIL 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°001/DC/MINEE/PATDHS/UGP-MINEE/CSPM/2020 DU 20 MARS 2020, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER, MATÉRIEL DE BUREAU ET DU MATÉRIEL INFORMATIQUE, DESTINÉS À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ SUR LE FLEUVE SANAGA (PATDHS) – MINEE. FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

88

Reference	? 81/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 Lire
Titre/objet	DECISION ? 81/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 DU 08/04/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N°0544/L/PRC/MINMAP/ SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 27 FEVRIER 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT DU « TOURNANT Z » SUR LE TROCON DE ROUTE CARREFOUR BANGOU-BANGOU VILLE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANGOU, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 467 02 33 00 05 2250.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

89

Reference	COMMUNIQUE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/SPE/CIPM/2020 DU 23 MARS 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE BARDAGE INTERIEUR DE L'ATELIER ABRITANT LA ROTATIVE KBA COMET A LA SOPECAM.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

90

Reference	0511/20/D/CG/DG/PAD DU 14/04/2020 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°0511/20/D/CG/DG/PAD DU 14/04/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 068/A010/CIPM-AS/PAD/2019 DU 30 DÉCEMBRE 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES CHARGÉ DE RÉALISER DES ÉTUDES POUR LA MODERNISATION DU BALISAGE AU PORT DE DOUALA.-
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

91	Reference	? 80/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/NS/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 80/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/NS/2020 DU 08/04/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION NO0292/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 05/02/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉPLACEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE SUR LES POINTS D'INTERFÉRENCE AVEC L'AUTOROUTE KRIBI-LOLABÉ.FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2020. IMPUTATION : 54 36 467 01 45 18 15C 2250.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

92	Reference	0512/20/DAG/DG/PAD DU 14/04/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°0512/20/DAG/DG/PAD DU 14/04/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 069/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 DU 20 JANVIER 2020 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE PROPRIÉTÉ DU DOMAINE PORTUAIRE DE DOUALA.-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

93	Reference	003/2020 Lire
	Titre/objet	DECLARING UNFRUITFUL, THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 004 / ONIT / MAYOR TOKO COUCIL / TC-ITB / 2020 OF 27/01/2020 FOR THE EXTENSION OF WATER SUPPLY FROM TOKO NGOLO - BAREKA I BATANGA - MANYA BATANGA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

94	Reference	002/C.GDER/SCPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°002/C.GDER/SCPM/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO-PU/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/CIPM/2020 DU 03/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS CENTRES PRÉSCOLAIRES COMMUNAUTAIRES (CPC) DANS TROIS LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE GUIDER.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

95	Reference	3235 /DAG/DG/PAD DU 14/04/2020 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°3235 /DAG/DG/PAD DU 14/04/2020 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ SECA, BP. 2172 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 069/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 DU 20 JANVIER 2020 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE PROPRIÉTÉ DU DOMAINE PORTUAIRE DE DOUALA.-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

96	Reference	TC/003/03/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DECLARING UNFRUITFUL, THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N NO. 003 / ONIT / MAYOR TOKO COUCIL / TC-ITB / 2020 OF 26/01/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A CULTURAL HALL AT TOKO NGOLO.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

97

Reference [001](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 001 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 005 / ONIT / MAYOR TOKO COUNCIL / TC-ITI3 / 2020 OF 27/01/2020 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF 20 SOLAR LIGHTING AT TOKO NGOLO. THE MAYOR OF TOKO COUNCIL INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR WHO TENDERED FOR THE ABOVE PROJECT THAT THE BILLS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS:

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

98

Reference [N°291/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°291/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 DU 08/04/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N°0544/L/PRC/MINMAP/ SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 27 FEVRIER 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT DU « TOURNANT Z » SUR LE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR BANGOU-BANGOU VILLE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANGOU, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

99

Reference [N°290/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°290/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 08/04/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION NO 0292/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 05/02/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE DEPLACEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE SUR LES POINTS D'INTERFERENCE AVEC L'AUTOROUTE KRIBI-LOLABE.FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2020. IMPUTATION : 54 36 467 01 45 18 15C 2250.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

100

Reference [3234/L/DG/PAD DU 14/04/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°3234/L/DG/PAD DU 14/04/2020 PORTANT ATTRIBUTION AU GROUPEMENT AMH / HM ENGENHARIA COSTERIA E PORTUARIA, BP. 3615 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 068/AOIO/CIPM-AS/PAD/2019 DU 30 DÉCEMBRE 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES CHARGÉ DE RÉALISER DES ÉTUDES POUR LA MODERNISATION DU BALISAGE AU PORT DE DOUALA.-

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

HILTON YAOUNDE

COMMUNIQUE N° 08 /C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DU SYSTEME DE SECURITE PHASE 2 ET 3 DU HILTON YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC communique :

Par *Décision 008/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK* du 13 Avril 2020, le marché relatif à l'appel d'offres n°03/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 09 Mars 2020 relatif aux travaux de mise à niveau du système de sécurité phase 2 et 3 du Hilton Yaoundé CHC.

L'entreprise adjudicataire est priée de se présenter au service des marchés publics sis à la Direction Générale du Hilton Yaoundé pour souscription dudit marché.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invitées à se présenter au service des Marchés sis à la Direction Générale du Hilton Yaoundé, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires non retenus. /-

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 04/C/C-MARTAP/SG/ST/2020 DU 09 AVR 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°01/ DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/ 2020 DU 11 MARS 2020 POUR LA LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP ;
FINANCEMENT : BIP 2020.

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :
Par Décision Municipale N° 04/DM/C-MTP/CIPM du 09 AVR 2020, la lettre- Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N°01/DC/CM/ SG/ST/CIPM/ 2020 DU 11 MARS 2020	LIVRAISON DES EQUIPEMENTS DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MARTAP	ETS ABDOURAMAN BP; 322 NGAOUNDERE CAMEROUN Tél : 699 00 06 22	25 000 000	2 Mois (60 jours)

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour l'établissement de la lettre commande y relative.

MARTAP le 9 Avril 2020

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE D'EDÉA I

COMMUNIQUE N°03/C/CAE1ER/SM/BPP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/CAE1"/SM/BPP/2020 DU 29/01/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MONTEE ANTENNE CAMTEL (INTER N3) — NTOUMBA ANTENNE ? POSTE DE GENDARMERIE (INTER N3) , DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1 ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

Par Décision N°03/D/CAEIER/SM/BPP/2020 du 31/03/2020 **STE FEUKOUN & FILS NDJOM SARL BP : 189 EDEA, TEL : 677 596 868** a été retenu comme adjudicataire du Marché relative au Dossier de Consultation suscitée pour un montant de **49 957 283 (quarante neuf million neuf cent cinquante sept mille deux cent quatre vingt trois) francs** toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué, au Service des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa Ier, pour l'établissement de son projet de Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

EDEA le 31 Mars 2020

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

HILTON YAOUNDE

COMMUNIQUE N° __09__ /C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CHAMBRES FROIDES PHASE 3 DU HILTON YAOUNDE CHC.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC communique :

Par *Décision 009/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK* du 13 Avril 2020, le marché relatif à l'appel d'offres n°04/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 09 Mars 2020 relatif aux travaux de remplacement des chambres froides phase 3 du Hilton Yaoundé CHC.

L'entreprise adjudicataire est priée de se présenter au service des marchés publics sis à la Direction Générale du Hilton Yaoundé pour souscription dudit marché.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invitées à se présenter au service des Marchés sis à la Direction Générale du Hilton Yaoundé, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires non retenus. /-

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

**COMMUNIQUE N°001/C/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2020 DU 09 AVRIL 2020 PORTANT
PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/MINPMEESA/CIPM/2020 DU 24 FÉVRIER 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MBAM ET INOUBOU (PROCÉDURE
D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020 IMPUTATION
BUDGÉTAIRE : 54 39 514 02 330002 2220**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Maître d'Ouvrage, communique :

Par Décision N°_001_/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2020 du 09 avril 2020, le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la prestation susvisée :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Travaux de construction de la Délégation Départementale du MBAM et INOUBOU	ETS AMAL	05 mois	Cent vingt neuf millions six cent dix sept mille trois cent quate vingt sept (129 617 387) francs CFA.	Bafia

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), pour les formalités de signature des Marchés.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 9 Avril 2020

Le MINISTRE

BASSILEKIN III Achille

COMMUNE D'AMBAM

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/ SG/CIPM/2020 DU27 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE D'AMBAM POUR LE
COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 27 351 01 641804 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'AMBAM, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'Ecole Maternelle Bilingue d'AMBAM pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local 2.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : les travaux préparatoires, les terrassements, les fondations, la maçonnerie —élévation, la charpente —couverture, la menuiserie métallique, la menuiserie bois, la plomberie sanitaire, l'électricité, la peinture et les VRD

3. Cout Prévisionnel

pour un montant total toutes taxes comprises de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit Camerounais.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'AMBAM dès publication du présent avis

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'AMBAM dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale d'AMBAM.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'AMBAM sise à la Mairie d'AMBAM, **au plus tard le 17 Avril 2020 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°001/AONO/PU/RS/DVNT/C-AMBAM/
SG/CIPM/2020 DU27 MARS 2020**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE
D'AMBAM**

POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires .et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix (90) calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de cinq cent mille (500 000) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

N.B. : Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 17 Avril 2020 à 15 heures** précises, heure locale à la Salle de Lecture de la Bibliothèque Municipale d'AMBAM, par la Commission

11. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres (Article 92 (9) du Code des Marchés Publics) ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ; ^a Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Offre financière incomplète ;

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ; Références de l'entreprise ;

Moyens matériels ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ; Propositions techniques ;

Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;

Planning d'exécution des travaux ; Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante. Les soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'AMBAM.

AMBAM le 27 Mars 2020

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE YAOUNDE II

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002
 /AONO/CAY2/CIPM/SMP/20 DU 30 MARS 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX
 D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS, AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES
 DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II (QUARTIER NKOMKANA I) ADDITIF N°001**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, immeuble siège, sis au quartier Tsinga, face Palais des Congrès de Yaoundé, 2e étage, Porte 203, au plus tard le 20 Avril 2020 à 12 heures, heure locale. Les offres devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONR/CAY2/CIPM/SMP/20 DU 30 Mars 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS, AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE DE YAOUNDE II (QUARTIER NKOMKANA I) FINANCEMENT : BIPMINH DU - Exercice 2020 IMPUTATION : IV05774 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.
	Lire plutot 8. Remise des offres. le 27 avril 2020 à 14 heures. ... AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 8. Submission of Bids on 27th April 2020 at 2 pm
2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 380 000 (Trois cent quarante-vingt mille) FCFA. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution des lots pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

2	Cautionnement Provisoire
	Lire plutot 9. Cautionnement provisoire Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 380 000 (Trois cent quarante-vingt mille) FCFA valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres. 9. Provisional guarantee <i>Each bidder shall include in their administrative documents a provisional guarantee issued by a financial institution approved by the Minister in charge of Finance. The amount of the guarantee shall be of an amount of XAF 380 000 (three hundred and eighty thousands) valid ninety (90) days from the deadline when tenders are submitted.</i>
3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase). L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 20 Avril 2020 à partir de 14 heures, heure locale à la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé 2 par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.
	Lire plutot 11. Ouverture des offres L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 27 Avril 2020 à 15 heures, ... 11. Opening of bids <i>Administrative and technical bids shall be opened on the 27th April 2020 at 3 pm.,</i>

4	Critères d'évaluation						
	Au lieu de ... ● Critères éliminatoires a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ; b) Offre technique incomplète pour : <i>b1) Non production de la preuve d'inscription à l'ONIGC du Chef de mission;</i> <i>b2) Absence d'un chef de mission Ingénieur de Génie Civil ayant au minimum BAC+3, sept années d'expérience générale au moins et ayant assuré en tant que Chef de Mission le contrôle d'au moins 2 projets d'entretien de voiries urbaines ;</i> c) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ; d) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans mise en disponibilité ; e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ; g) Absence du sous-détail d'un prix quantifié. ● Critères essentiels L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les trois critères essentiels ci-après définis : <table border="0"> <tr> <td>1. Personnel d'encadrement</td><td>(45 points)</td></tr> <tr> <td>2. Moyens techniques et matériels</td><td>(25 points)</td></tr> <tr> <td>3. Références du BET</td><td>(30 points)</td></tr> </table> Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 70 points. Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.	1. Personnel d'encadrement	(45 points)	2. Moyens techniques et matériels	(25 points)	3. Références du BET	(30 points)
1. Personnel d'encadrement	(45 points)						
2. Moyens techniques et matériels	(25 points)						
3. Références du BET	(30 points)						
	Lire plutot 13.Critères d'évaluationdes offres ● Critères Eliminatoires b2) SANS OBJET h) absence de caution de soumission. 13. Assessment criteria ● Eliminatory criteria b2) NOT APPLICABLE						

5	Durée Validité des Offres
	Au lieu de ... La durée de validité des offres est de trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise
	Lire plutot 10. Durée de validité des offres La durée de validité des offres est de soixante (60) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise. 10. Duration of tender validity <i>The bids shall be valid for sixty (60) days with effect from their submission deadline.</i>

6 Autres

Au lieu de ...

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Article 5 : Délai de validité

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise, délai au cours duquel le Maître d'Ouvrage opérera ses choix.

Article 7 : Ouverture des plis et évaluation des offres

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

Critères éliminatoires

b2) Absence d'un chef de mission Ingénieur de Génie Civil ayant au minimum BAC+3, sept années d'expérience générale au moins et ayant assuré en tant que Chef de Mission le contrôle d'au moins 2 projets d'entretien de voiries urbaines ;

Article 11 : Souscription du projet de marché

Un délai de trois (03) jours calendaires, à compter de la date de décharge du projet de marché par l'attributaire, est prescrit à ce dernier en vue de souscrire ledit projet, aux étapes d'examen par les commissions compétentes ou de signature par le Maître d'Ouvrage. Passé ce délai, l'intéressé est passible de la rétention de sa caution de Soumission. Au-delà de quinze (15) jours de retard, le Maître d'Ouvrage pourra annuler l'attribution du marché concerné.

6 Autres

Lire plutot

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Article 4 : Présentation et réception des offres

1.12. Pièces Administratives (volume 1)

Une attestation sur l'honneur mentionnant que le soumissionnaire a lu et accepter les clauses du marché au cas où il serait adjudicataire

Article 5 : Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

Article 5 bis : Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **380 000 (Trois cent quarante-vingt mille) FCFA** valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution des lots pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Article 7 : Ouverture des plis et évaluation des offres

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **27 Avril 2020 à 15 heures, heure locale** à la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé 2 par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Critères éliminatoires

b2) SANS OBJET

Article 11 : Souscription du projet de marché

L'attributaire du marché dispose d'un délai de quinze (15) jours à compter de sa réception pour souscrire le marché ou la Lettre Commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué se réserve le droit d'annuler la décision d'attribution après mise en demeure de l'attributaire restée sans suite. Dans ce cas la caution de soumission est saisie et le marché est attribué au candidat classé en seconde position.

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

YAOUNDE le 16 Avril 2020

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°001/C/18/SP DU 12/03/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 001/AONO/C18/CDPM-SM12020 DU 03/02/2020, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA STATION MÉTÉOROLOGIQUE D'EDEA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR.

communiqué :

Par décision préfectorale n°001/DP/C 18/SP du 12/03/2020 L'entreprise dénommée « **ETS FOUADIT** », **B.P : 905 EDEA, Tel : 699 59 29 58, n° Contribuable : P075400341532L, n° Registre de Commerce 380/EDA/85-86**, a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande objet de l'avis d'appel d'offres suscité, au vu des conclusions du procès-verbal de la session du 06 mars 2020, de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	Décision
ETS FOUADIT	Conforme aux prescriptions du DAO.	Note = 80% (>70% requis)	Montant TTC : 9 499 753 FCFA Montant TTC : 7 966 250 FCFA Délai : 03 mois	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq **(05) jours** après publication du présent communiqué, à la Préfecture d'EDEA pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-commande.

EDEA le 12 Mars 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

HILTON YAOUNDE

COMMUNIQUE N° __ 011 __ /C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK COMMUNIQUE : PORTANT DECLARATION D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES VESTIAIRES DU PERSONNEL DU HILTON YAOUNDE CHC.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC communique :

Par *Décision N° 011/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK*, l'appel d'offres N°06/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 09 mars 2020 pour les travaux de rénovation des vestiaires du personnel du Hilton Yaoundé est déclaré infructueux pour non satisfaction à tous les critères éliminatoires.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invitées à se présenter au service des Marchés sis à la Direction Générale du Hilton Yaoundé, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires non retenus. /-

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BESANÇON Julien

HILTON YAOUNDE

DÉCISION N° 007/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GKPORTANT ATRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N° 02/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 24 FEVRIER 2020 POUR L'ÉTANCHEITE DE LA TOITURE DU HILTON YAOUNDE CHC.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC décide,

- Vu** la constitution ;
- Vu** La loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu** La loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** La loi des finances n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2019;
- Vu** Le décret n° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics;
- Vu** Le décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres n°02/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 24 Février 2020 relatif à l'étanchéité de la toiture du Hilton Hôtel Yaoundé.

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres N°02/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 24 Février 2020 relatif à l'étanchéité de la toiture pour le Hilton Yaoundé CHC. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Contact (s)	Montant TTC du marché (FCFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	ALL BUILDING COMPANY	<u>BP</u> : 8322 Douala, <u>Tel</u> : 699 92 50 97/ 233 41 07 44	173 327 085	10 Mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Mars 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BESANÇON Julien

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNIQUE N°04/C/PRÉFECTURE/CDPM-2020 DU 27 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO /CDPM/JO4/2020 DU 28 FEVRIER 2020 , POUR LA RÉAHABLTATION DE LA TOITURE DE LA PRISON DE BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communique :

L'Avis d'Appel d'Offre susmentionné est déclaré " **infructueux**". Par conséquent, il invite les Soumissionnaires concernés à se présenter à la Préfecture de Bafia, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué pour retirer leurs offres. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation./.

BAFIA le 27 Mars 2020

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO-PU /HGOPY/CIPM/2020
DU 25 FÉVRIER 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX RESTANTS DE RÉHABILITATION DES
RÉSEAUX D'ALIMENTATION ET D'ÉVACUATION DES EAUX DANS LES LOCAUX DE L'HÔPITAL
GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY) FINANCEMENT : FONDS CTR,
EXERCICE 2020, IMPUTATION : 22 10 04**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général communique :**

Est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres suscité le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaires	Montant TTC	Délai de livraison
ETS. SIFCAM B.P. 8324, Yaoundé, Tél : 677 510 307	F CFA 39 000 000	Quatre (04) mois

Ce Soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'HGOPY pour l'élaboration du projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 14 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

DECISION N°04/PREFECTURE/CDPM- MI/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/2020/AONO/PREFECTURE/CDPM- MI/2020 DU 28/02/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REHABILITATION DE LA TOTURE DE LA PRISON DE BAFIA , DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTREFINANCEMENT :BIP MINJUSTICE EXERCICE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la Constitution,

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement,

Vu le décret n°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République,

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics,

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics,

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics,

Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP,

Vu le décret n°2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur Absalom WOLOA MONONO aux fonctions de Préfet du Département du Mbam et Inoubou,

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/PREFECTURE/CdPM- MII/2020 DU 28/02/2020 en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au Lycée de Bouraka , Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre

Décide :

Article 1^{er} : Le résultat relatif à l'Appel d'Offre National Ouvert susmentionné, est contenu dans le tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRES	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
01	Infructueux	//	//	//

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

PRÉFECTURE DE LA VINA

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
008/AONO/H.52/SAG/CDPM/H.52/ 2020 DU 14/04/2020 POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE
ELECTROGENE ET REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE MBÉ EN PROCEDURE D'URGENCE,
DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement, Publie (BIP) de l'année 2020, le Préfet du Département de la Vina, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie de la Vina à Ngaoundéré (DD MINEE) un Appel d'Offres National Ouvert pour L'Acquisition d'un groupe électrogène et réhabilitation du réseau électrique de la ville de Mbé en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment
- Réhabilitation du réseau BT Triphasée ;
- Prestation diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **15 000 000 Francs CFA TTC (Quinze millions de francs)** pour la deuxième phase.

4. Allotissement

Allotissement : lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire N° : 54 du MINEE.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina sis à la Préfecture de Ngaoundéré, quartier Administratif, tél : 222 25 20 46 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Avant tout achat de la quittance au trésor, l'avis s'obtient préalablement au service de la Préfecture chargé des marchés. Le dossier obtient à la préfecture de Ngaoundéré, quartier Administratif, Tél: 222 25 20 46, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **40 000 (Quarante mille Francs CFA)**, représentant les frais d'achat du dossier payable à la trésorerie Générale de Ngaoundéré.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Commission Départemental de Passation des Marchés de la Vina sis à la Préfecture de Ngaoundéré; quartier Administratif, Tél: 222 25 20 46, au plus tard **le 12/05/2020 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante:

*DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
008/AONO/H.52/SAG/CDPM/H.52/ 2020 DU 14/04/2020 POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE
ET REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE MBE EN PROCEDURE D'URGENCE, DEPARTEMENT DE
LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.
« A N'OUVIRIR Q'EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances dont la liste figure dans la pièce du DAO précisant le montant de **300 000 (trois cent mille) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet les pièces du dossier administratifs requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou en autorité administrative (Préfet, sous-préfet...) conformément aux stipulations du règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date original de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre par le ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 12/05/2020 à 10 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des MArchés auprès du Préfet du Département de laVina dans la salle de conférence de la Préfecture de Ngaoundéré, sise au quartier Administratif. Tél: 222 25 20 46. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur:

- 1- L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative.
- 2- L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et n'ayant pas été régularisé dans les quarante-huit heures (48);
- 3- La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- 4- L'absence dans "L'offre technique" de tous les documents requis dans le DAO;
- 5- Les offres Techniques et financières incomplètes seront rejetées;
- 6- L'Omission ou la non-conformité d'un sous-détail de prix unitaires quantifiés dans "l'Offre financière".
7. absence de la caution ou caution insuffisant (e).
8. la non observation des clauses contractuel dans le DAO;
- 9- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des 03) derniers années et entreprise non défaillent.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux. Les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- 1- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur); **Oui/non**
2. Le chiffre d'affaires des deux dernières années **Oui/non**;
3. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale 100 millions **Oui/non**;
4. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires..... **Oui/non**;
5. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier Personnels du chantier) **Oui/non**;
6. Les matériels essentiels et des équipements de sécurité **Oui/non**;
7. La Méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) **Oui/non**;
8. Le Planning (Ordonnancement, Cohérence entre rendement et matériel) ;..... **Oui/non**;
9. Le Planning d'approvisionnement en matériaux concordant avec le planning d'exécution des travaux (Poteau ; Câble ; et accessoires etc ...) **Oui/non**;
10. La Preuve d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) **Oui/non**;

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré, Tél : 222 25 20 46 ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Vina à Ngaoundéré.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Préfet du Département de la Vina, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offre.

NGAOUNDERE le 14 Avril 2020

Le PRÉFET

DIKOSSO SEME FRITZ

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO-PU /HGOPY/CIPM/2020
DU 25 FÉVRIER 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX RESTANTS DE RÉHABILITATION DES
RÉSEAUX D'ALIMENTATION ET D'ÉVACUATION DES EAUX DANS LES LOCAUX DE L'HÔPITAL
GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY) FINANCEMENT : FONDS CTR,
EXERCICE 2020, IMPUTATION : 22 10 04**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général communique :**

Est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres suscité le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaires	Montant TTC	Délai de livraison
ETS. SIFCAM B.P. 8324, Yaoundé, Tél : 677 510 307	F CFA 39 000 000	Quatre (04) mois

Ce Soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'HGOPY pour l'élaboration du projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 14 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°06/C/C-BONALEA/2020 RELATIF AU REPORT DE LA DATE DU DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES N°08/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 23 MARS 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALÉA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES À L'APPEL D'OFFRES N°08/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 23 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ DE MANGAMBA, DANS LA COMMUNE DE BONALÉA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL,

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, au plus tard le 16 Avril 2020 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 23 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE DE MANGAMBA, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, au plus tard le 24 Avril 2020 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 23 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE DE MANGAMBA, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps, le 16 Avril 2020 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Recette Municipale de Souza. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps, le 24 Avril 2020 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Recette Municipale de Souza. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

BONALEA le 15 Avril 2020

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°006/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2020 DU 17 AVRIL POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES
VESTIAIRES DU COMPLEXE SPORTIF DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS
DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'ENSTP lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la sélection d'une entreprise devant exécuter ***les travaux d'aménagement des vestiaires du complexe sportif de l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.***

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- Travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Travaux de revêtement ;
- Travaux de menuiserie bois et métallique ;
- Travaux de peinture ;
- Travaux de plomberie ;
- Travaux d'électricité ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de 25.000.000 (vingt cinq millions) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux constituent en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, justifiant de bonnes aptitudes en matière des travaux de construction de bâtiment recevant du public.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2020.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP à Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **14 Mai 2020 à 12heures précises**, heure locale et devront porter la mention:

« Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/MINTP/CPM-ENSTP/2020 du 17 Avril 2020 pour l'aménagement des vestiaire du complexe sportif de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics - Yaoundé. »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 500 000 (Cinq cent mille) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces du DAO, valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **14 Mai 2020, à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ENSTP dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission,
- b) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- d) Dossier technique incomplet ;
- e) Dossier financier incomplet ;
- f) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

JDM n° 2036 du 16 Avril 2020

Page 50 sur 222

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

20/04/2020



- g) Absence de note méthodologique et du planning de chantier ;
- h) Non satisfaction de 80% des critères essentiels
- i) Figurer sur la liste des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP.

Principaux critères essentiels :

N°	Activité
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)
B)	les références de l'entreprise
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels
D)	l'organisation, la conduite des travaux, le planning
E)	la présentation des offres

Le non-respect d'au moins 80% des rubriques entraîne l'élimination de l'offre pour l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

Numéro vert de la CONAC :En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel: 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°002/C/C18/SP DU 12/03/2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N° 002/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 03/02/2020, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA SANAGA MARITIME À EDEA DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DIT DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR. communique :

Par décision préfectorale n°002 /DP/C 18/SP du 12/03/2020

L'entreprise dénommée «**STE FEUKOUN & FILS NDJOM SARL** », **B.P : 189 EDEA, Tel : 677 59 68 68**, n° Contribuable : **M0116112483973X**, n° Registre de Commerce **RC/EDA/002/B/2016**, a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande, objet de l'avis d'appel d'offres suscité, au vu des conclusions du procès-verbal de la session du **06 mars 2020**, de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	Décision
STE FEUKOUN ET FILS NDJOM SARL	Conforme aux prescriptions du DAO.	Note — 86,6% (>70% requis)	Montant TTC : 49 998 459 FCFA Montant HT : 41 927 429 FCFA Délai : 04 mois	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de **cinq (05) jours** après publication du présent communiqué, à la Préfecture d'EDEA pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-commande.

EDEA le 12 Mars 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

COMMUNE D'EDÉA I

COMMUNIQUE N°02/C/CAE1ER/SM/BPP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/CAE1ER/SM/BPP/2020 DU 29/01/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 12 COMPTOIRS LE LONG DU CARREFOUR ENTREE ROUTE KRIBI, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1 ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE:

Par Décision **N°02/D/CAEIER/SM/BPP/2020 du 31/03/2020 L'ETABLISSEMENT PAPA YEYE BP : 189 EDEA, TEL : 656 192 114** a été retenu comme adjudicataire du Marché relative au Dossier de Consultation suscitée pour un montant de **9 992 196 (neuf million neuf cent quatre vingt douze mille cent quatre vingt seize) francs** toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution de **trois (03) mois calendaires**.

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué, au Service des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er, pour l'établissement de son projet de Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

EDEA le 31 Mars 2020

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

HILTON YAOUNDE

COMMUNIQUE N° __ 010 __ /C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK COMMUNIQUE : PORTANT DECLARATION D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA TUYAUTERIE PRINCIPALE DE DISTRIBUTION D'EAU PHASE 2 DU HILTON YAOUNDE CHC.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC communique :

Par *Décision 010/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK* du 13 Avril 2020, l'appel d'offres n°05/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 09 Mars 2020 relatif aux travaux de remplacement de la tuyauterie principale de distribution d'eau phase 2 du Hilton Yaoundé CHC est déclaré infructueux pour non satisfaction à tous les critères éliminatoires.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invitées à se présenter au service des Marchés sis à la Direction Générale du Hilton Yaoundé, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires non retenus. /-

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°002/LC/HGOPY/CIPM/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX RESTANTS DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ALIMENTATION ET D'ÉVACUATION DES EAUX DANS LES LOCAUX DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu le décret n°2001 du 24 septembre 2001 portant création, organisation et fixant les modalités de fonctionnement de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2012/082 du 09 mars 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu la Décision N°D524/D/HGOPY/DG/DGA/DAF du 05 juillet 2019 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics HGOPY ;

Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, Session du 27 mars 2020 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres N°002/AONO-PU /HGOPY/CIPM/020 du 25 février 2020.

DECIDE

Article 1^{er} : Les **ETS. SIFCAM, B.P. 8324, Yaoundé, Tél : 677 510 307**, ont été déclarés adjudicataires de la Lettre Commande suite à l'Appel d'Offres en Procédure d'Urgence N°002/AONO-PU/HGOPY/CIPM/020 du 25 février 2020 relatif à l'exécution des travaux restants de réhabilitation des réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux dans les locaux de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé.

Article 2 : Le montant TTC de la Lettre Commande est de **F CFA 39 000 000** (trente neuf millions).

Article 3 : Le délai d'exécution est de quatre (04) mois.

Article 4 : La présente Décision qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 14 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

HILTON YAOUNDE

DÉCISION N° 009/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GKPORTANT ATRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N° 04/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CHAMBRES FROIDES PHASE 3 DU HILTON YAOUNDE CHC.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC décide,

- Vu** la constitution ;
- Vu** La loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu** La loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** La loi des finances n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2019;
- Vu** Le décret n° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics;
- Vu** Le décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres n°04/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 09 Mars 2020 relatif aux travaux de remplacement des chambres froides phase 3 du Hilton Yaoundé CHC.

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres N° 02/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 09 Mars 2020 relatif aux travaux de remplacement des chambres froides phase 3 pour le Hilton Yaoundé CHC. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Contact (s)	Montant TTC du marché (FCFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	PAC INTERNATIONAL SARL	BP: 3671 DOUALA Tel: 699 778 641/ 679 514 712	196 524 954	10 Mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

DECISION PREFECTORALE N°002/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008, portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008, fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ; le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ; le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ; le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de Monsieur ABONDO Cyrille Yvan, aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga Maritime ;

Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, prescrivant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de la session du 06 mars 2020, de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ;

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° **002/AONO/C181CDPM? SM/2020** du **03/02/2020**, pour les travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Sanaga Maritime à EDEA dans le Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise dénommée « STE FEUKOUN & FILS NDJOM SARL », B.P : 189 EDEA, Tel : 677 59 68 68, n° Contribuable :1140116112483973X, n° Registre de Commerce RC/EDA/002/8/2016, est déclarée adjudicataire de 1a lettre-commande objet de l'avis d'appel d'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Montant de la lettre-commande : Quarante-neuf millions neuf cent quatre vingt dix-huit milles quatre cent cinquante neuf (49 998 459) francs CFA, Toutes Taxes Comprises.
- Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

EDEA le 12 Mars 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

COMMUNIQUE N° : 03 /C/PRÉFECTURE/CDPM-2020 DU 27 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO N°03 /CDPM/MI/DU 28/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE BOURAKA, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINESEC EXERCICE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU
(AUTORITÉ CONTRACTANTE)

Communique :

Par décision N°03/PRÉFECTURE /CCPM/MI/2020 du

Article 1^{er} : La lettre Commande objet de l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N°	ENTREPRISE PROPOSEE	ADRESSE	MONTANT OFFRE HT(FCFA)	MONTANT OFFRE TTC(FCFA)	RABAIS	DELAIS
01	ETS VALAFRIK	BP :	18 348 250	21 880 288	//	30journ

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept jours suivant la publication du présent communiqué au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou pour établissement de la lettre commande y relative.

BAFIA le 27 Mars 2020

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

COMMUNE D'EDÉA I

DECISION N ° 03/D/CAE1ER/SM/ BPP/ 2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution :

Vu le Décret N°2011/408 du 9 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 9 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 8 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 8 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 03 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté N°203/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de Passation des Marchés ;

Vu l'Arrêté N°000226/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le procès verbal de la session du 31/03/2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er

Considérant dossier d'appel d'offre N°02/AONO/CAE1ER/SM/BPP/2020 du 29/01/2020 relatif aux travaux de réhabilitation de la route montée antenne CAMTEL (inter n3) — NTOUMBA antenne — poste de gendarmerie (inter n3) dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er département de la Sanaga maritime, région du littoral..

-DECIDE?

Article 1 : à la **STE FEUKOUN & FILS NDJOM SARL BP : 189 EDEA, TEL : 677 596 868** est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande objet de l'Appel à Consultation susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suite :

Nature de la lettre commande : réhabilitation de la route montée antenne CAMTEL (inter n3) -- NTOUMBA antenne — poste de gendarmerie (inter n3), dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er département de la Sanaga maritime, région du littoral.

Montant de la lettre commande : 49 957 283 (quarante neuf million neuf cent cinquante sept mille deux cent quatre vingt trois) francs toutes taxes comprises.

Délai d'exécution : trois (03) mois calendaires.

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

EDEA le 31 Mars 2020

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°001/LC/HGOPY/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MÉDICALE DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu le décret n°2001 du 24 septembre 2001 portant création, organisation et fixant les modalités de fonctionnement de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2012/082 du 09 mars 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu la Décision n°D116/D/HGOPY/DG/DGA/DAF du 25 février 2020 portant création et désignation des membres de la Commission interne chargée de la présélection des cabinets d'expertise comptable en vue de participer à l'Appel d'Offre National Restreint à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Considérant l'Avis de Consultation N°003/DC-PU /HGOPY/CIPM/020 du 26 février 2020.

DECIDE,

Article 1^{er} : La **Société des Systèmes Médicaux (SSM), B.P. 11 624, Ydé,** Tél : 222 218 425, a été déclarée adjudicataire de la Lettre Commande suite à la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence N°003/DC-PU /HGOPY/CIPM/020 du 26 février 2020 relative à la fourniture et l'installation d'équipements médicaux au service de radiologie et imagerie médicale de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé.

Article 2 : Le montant TTC de la Lettre Commande est de **F CFA 8 708 735** (huit millions sept cent huit mille sept cent trente cinq).

Article 3 : Le délai d'exécution est de trois (03) mois.

Article 4 : La présente Décision qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 14 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°000021/CW/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 25/03/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°015/DCO/CAMWATER/DG/DSCM/CIPM/2019 DU 02/12/2019 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE CELLULE MOYENNE TENSION 15KV, Y COMPRIS TRAVAUX DE GENIE CIVIL POUR LA REMISE EN ETAT DU POSTE DE TRANSFORMATION ALIMENTANT LIMEUBLE SIEGE: DE LA CAMWATER A DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N°2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques
Vu Le Décret N°20181144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Résolution N°00212017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Résolution N°00112017/CAE/CANWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
Vu La résolution n°0021//CAE?CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick
Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER

DECIDE

Article 1 : La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à la l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné

Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant En CFA TTC	Délaid'exécution
LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	ETS SIMTECH-3D SARL BP 8210 DOUALA	19 250 528 FCFA TTC	04 (quatre) semaines

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /

DOUALA le 25 Mars 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°000001/CW/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 13/04/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU DOSSIER DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°003/CNR/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 DU 28/02/2020, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 0015/L/2020/CAMWATER/CA/CCSCM DU 27/02/2020, DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAMWATER, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE PAR LE RESEAU ENEO, DE LA STATION DE PRISE D'EAU DE KEKEM, DES STATIONS DE REPRISE DE BARE ET DE MELONG.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret n°20181355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation ;
Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en
Vu session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre ;
Vu La résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick ;
Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER ;
Considérant L'autorisation de gré a gré N° 0015/L/2020/CAMWATER/CA/CCSCM DU 27/02/2020, du Président du Conseil d'Administration de la CAMWATER ;
Considérant Le Dossier de Consultation Nationale Ouverte N°003/CNR/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2020 du 28/02/2020, pour la réalisation des travaux d'alimentation en énergie électrique par le réseau ENEO, de la station de prise d'eau de KEKEM, des stations de reprise de BARE et de MELONG ;
Considérant Le Procès-verbal d'attribution de la CIPM du 07/04/2020 par lettre de référence N°00023/CIPM/ALB/BNLF/2020.

DECIDE :

Article 1 : La Société d-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif au Dossier de Consultation susmentionné :

Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant En CFA TTC	Délai d'exécution
LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	MAT-LEC BP 12 458 YDE	218 061 041 F CFA HT 260 037 791 F CFA TTC	03 mois

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

DECISION N°D314/D/HGOPY/DG/DGA/DAF DU 15 AVRIL 2020 DECLARANT LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC-PU/HGOPY/CIPM/020 DU 10 MARS 2020, POUR LES PRESTATIONS DE SECURISATION ET DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS DANS LA RESIDENCE DES DIRIGEANTS DE L'HÔPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY), INFRUCTUEUSE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu le décret n°2001 du 24 septembre 2001 portant création, organisation et fixant les modalités de fonctionnement de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2012/082 du 09 mars 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Vu l'Avis de Consultation N°002/DC-PU /HGOPY/CIPM/020 du 10 mars 2020.

Vu le compte-rendu de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé en sa session tenue le 06 avril 2020 ;

DECIDE,

Article 1^{er} : La **Demande de Cotation N°002/DC-PU/HGOPY/CIPM/020 du 10 MARS 2020** pour les prestations de sécurisation et de gardiennage des personnes et des biens dans la résidence des dirigeants de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé est déclarée infructueuse.

Article 2 : La présente décision sera notifiée par le Maître d'Ouvrage, conformément à l'Article 103 (9) du Code des Marchés Publics.

Article 4 : Le Directeur Administratif et Financier est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision. /-

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

DECISION N°03 /PREFECTURE/CDPM- MI/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/2020/AONO/PREFECTURE/CDPM- MI/2020 DU 28/02/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE BOURAKA COMMUNE 'OMBESSA , DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT :BIP MINESEC EXERCICE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution,

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement,

Vu le décret n°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République,

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics,

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics,

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics,

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 et relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés publics,

Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP,

Vu le décret n°2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur Absalom WOLOA MONONO aux fonctions de Préfet du Département du Mbam et Inoubou,

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/PREFECTURE/CdPM- MI/2020 DU 28/02/2020 en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe au Lycée de Bouraka , Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise

ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRES	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
0 1	ETS VALAFRIK BP	18 348 250	21 880 288	TROIS MOIS

Article 2:- La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

BAFIA le 27 Mars 2020

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 06C/C-MARTAP/SG/ST/2020 DU 09 AVR 2020 N° 06/C/C-MARTAP/SG/ST/2020 DU 09 AVR 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°03/PC/C-MTP/SG/ST/CIPM/ 2020 DU 12 MARS 2020 POUR LA LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS DU CENTRE DE COLLECTE DU LAIT DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP ;
FINANCEMENT : BIP 2020.

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° 06/DM/C-MTP/CIPM du 09 AVR 2020, la lettre-Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N°03/DC/CM/SG /ST/CIPM/2020 DU 12 MARS 2020	LIVRAISON DES EQUIPEMENTS DU CENTRE DE COLLCETE DU LAIT DE MARTAP	ETS AHB BP: 90 Ngaoundéré - Cameroun TEL.: (+237) 699 85 48 92	8 104 230	2 Mois (60 jours)

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour l'établissement de la lettre commande y relative.

MARTAP le 9 Avril 2020

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N° 05/C/C-MARTAP/SG/ST/2020 DU 09 AVR 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°02/DC/C-MTP/SG/ST/ CIPM/2020 DU 11 MARS 2020 POUR LALIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS DU CENTRE DE COLLECTE DU LAIT DE LIKOK DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP ;
FINANCEMENT : BIP 2020.

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° 05/DM/C-MTP/CIPM du 09 AVR 2020, la lettre-Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N°02/DC/CM/SG /ST/CIPM/2020 DU 11 MARS 2020	LIVRAISON DES EQUIPEMENTS DU CENTRE DE COLLCETE DU LAIT DE LIKOK	EETS KALIPHA BP:NGAOUNDERE CAMEROUN Tél : 695 82 00 89	8 104 230	2 Mois (60 jours)

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour l'établissement de la lettre commande y relative.

MARTAP le 9 Avril 2020

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°000001/CW/DG/DAJM/CMT/CIPM/2020 DU 13/04/2020
PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE
N°003/CNR/CAMWATER/ DG/ DAMA /CIPM/2020 DU 28/02/2020, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE
N° 0015/L/2020/CAMWATER/CA/CCSCM DU 27/02/2020, DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CAMWATER, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE
ELECTRIQUE PAR LE RESEAU ENEO, DE LA STATION DE PRISE D'EAU DE KEKEM, DES STATIONS DE
REPRISE DE BARE ET DE MELONG**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	MAT-LEC BP 12 458 YDE	218 061 041 F CFA HT 260 037 791 F CFA TTC	Trois (03) mois.

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE D'EDÉA I

DECISION N°02/D/CAE1ER/SM/BPP/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution :

Vu le Décret N°2011/408 du 9 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 9 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 8 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 8 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 03 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté N°203/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de Passation des Marchés ;

Vu l'Arrêté N°000226/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement d'Édéa 1er, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le procès verbal de la session du 31/03/2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Édéa 1er

Considérant dossier d'appel d'offre N°02/AONO/CAE1ER/SM/BPP/2020 du 29/01/2020 relatif aux travaux de construction d'un hangar de 12 comptoirs le long du carrefour entrée route Kribi dans la Commune d'Arrondissement d'Édéa 1er département de la Sanaga maritime, région du littoral..

-DECIDE?

Article 1 : à L'ETABLISSEMENT PAPA YEYE BP : 189 EDEA, TEL : 656 192 114 est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande objet de l'Appel à Consultation susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suite :

Nature de la lettre commande : construction d'un hangar de 12 comptoirs le long du carrefour entrée route Kribi, dans la Commune d'Arrondissement d'Édéa 1er département de la Sanaga maritime, région du littoral.

Montant de la lettre commande : 9 992 196 (neuf million neuf cent quatre vingt douze mille cent quatre vingt seize) francs toutes taxes comprises.

Délai d'exécution : trois (03) mois calendaires.

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

EDEA le 31 Mars 2020

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

COMMUNE DE YAOUNDE II

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003 /AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 31 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II (QUARTIER ETETACK) ADDITIF N°001

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 au plus tard le 23 Avril 2020 à 13 heures. Elle devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003 /AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 31 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II (QUARTIER ETETACK) FINANCEMENT : BIP MINHDU - Exercice 2020 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot 10. Remise des offres. le 29 avril 2020 à 13 heures. ... 10. Submission of Bids on 29th April 2020 at 1 pm
2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 4 420 000 (Quatre millions quatre cent vingt mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de remise des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
	Lire plutot 6. Cautionnement provisoire valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres. 6. Provisional guarantee valid ninety (90) days from the deadline when tenders are submitted.

3	Ouverture des Plis								
	Au lieu de ... L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 23 Avril 2020 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, dans la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé II, sise au Boulevard Jean Paul II. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.								
	Lire plutot 12. Ouverture des offres L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 29 Avril 2020 à 14 heures, heure locale, ... 12. Opening of bids <i>The opening of bids shall be done in a single phase; it shall take place on 29th April 2020 at 2 p.m.,</i>								
4	Critères d'évaluation								
	Au lieu de ... Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après : Critères Eliminatoires a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ; b) Absence de caution de soumission ; c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ; d) Offre technique incomplète pour absence : - c1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire; - c2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ; - c3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ; - c4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 100 millions FCFA ; e) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant : - 01camion-gravillonneur ; - 01 pelle chargeuse ; - 01 compacteur à pneus ; f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ; g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ; h) N'avoir pas satisfait à au moins 24 éléments des critères essentiels. Critères essentiels L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante : <table border="0"> <tr> <td>A - Références de l'entreprise</td> <td>03 éléments</td> </tr> <tr> <td>B - Personnel d'encadrement</td> <td>14 éléments</td> </tr> <tr> <td>C - Matériel</td> <td>13 éléments</td> </tr> <tr> <td>D- Surface financière</td> <td>03 éléments</td> </tr> </table> Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.	A - Références de l'entreprise	03 éléments	B - Personnel d'encadrement	14 éléments	C - Matériel	13 éléments	D- Surface financière	03 éléments
A - Références de l'entreprise	03 éléments								
B - Personnel d'encadrement	14 éléments								
C - Matériel	13 éléments								
D- Surface financière	03 éléments								
	Lire plutot 15. Evaluation des offres 15.1. Critères Eliminatoires h) N'avoir pas satisfait à au moins 23 éléments des critères essentiels. 15. Bid assessment criteria 15.1 Eliminary criteria <i>Not satisfying at least 23 elements of essential criteria.</i>								

5	Durée Validité des Offres
	Au lieu de ... La durée de validité des offres est de trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.
	Lire plutot 11. Durée de validité des offres La durée de validité des offres est de soixante (60) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise. 11. Duration of tender validity <i>The bids shall be valid for sixty (60) days with effect from their submission deadline.</i>

6	Autres
	Au lieu de ... REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO) Article 4 : Candidats admis à concourir 4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification. 4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après : Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ; Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il : Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

6 Autres

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt **sous peine de disqualification**. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i) Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii) Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion ;

iii) L'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics.

c) Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une exclusion.

Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'autorité contractante ou du Maître d'Ouvrage.

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

YAOUNDE le 16 Avril 2020

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE YAOUNDE II

DOSSIER APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 27 MARS 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS, AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE DE YAOUNDE II (QUARTIER NKOMKANA I ADDITIF N°001

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 au plus tard le 17 avril 2020 à 13 heures. Elle devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 27 Mars 2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE DE YAOUNDE II (QUARTIER NKOMKANA I) FINANCEMENT : BIP MINHDU - Exercice 2020 A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutôt 10. Remise des offres. le 27 avril 2020 à 13 heures. ... 10. Submission of Bids on 27th April 2020 at 1 pm
2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 3 980 000 (Trois millions neuf cent quatre-vingt mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de remise des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
	Lire plutôt valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres. 6. Provisional guarantee valid ninety (90) days from the deadline when tenders are submitted.

3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 17 Avril 2020 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, dans la salle des réunions de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, sise au Boulevard Jean Paul II. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.
	Lire plutôt 12. Ouverture des offres L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 27 Avril 2020 à 14 heures, heure locale, ... 12. Opening of bids <i>The opening of bids shall be done in a single phase; it shall take place on 27 th April 2020 at 2 p.m.,</i>

4	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après : Critères Eliminatoires a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ; b) Absence de caution de soumission ; c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ; d) Offre technique incomplète pour absence : - c1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ; - c2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ; - c3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ; - c4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 90 millions FCFA ; e) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant : - 01camion-gravillonneur ; - 01 pelle chargeuse ; - 01 compacteur à pneus ; f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ; g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ; h) N'avoir pas satisfait à au moins 24 éléments des critères essentiels. Critères essentiels L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante : A – Références 03 éléments B - Personnel d'encadrement 14 éléments C – Matériel 13 éléments D- Surface financière 03 éléments Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

4	Critères d'évaluation
	Lire plutot 15.1. Critères Eliminatoires c4. SANS OBJET h) N'avoir pas satisfait à au moins 23 éléments des critères essentiels. 15. Bid assessment criteria 15.1 Eliminary criteria C4) NO APPLICABLE <i>h) Not satisfying at least 23 elements of essential criteria</i>

5	Durée Validité des Offres
	Au lieu de ... La durée de validité des offres est de trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.
	Lire plutot 11. Durée de validité des offres La durée de validité des offres est de soixante (60) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise. 11. Duration of tender validity <i>The bids shall be valid for sixty (60) days with effect from their submission deadline.</i>

6 Autres

Au lieu de ...

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

6 Autres

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt **sous peine de disqualification**. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i) Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii) Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion ;

iii) L'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics.

c) Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une exclusion.

Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'autorité contractante ou du Maître d'Ouvrage.

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

YAOUNDE le 16 Avril 2020

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°000021/CW/DG/2020 DU 25/03/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°015/DCO/CAMWATERIDG/DSCMICIPM/2019 DU 02/12/2019 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE CELLULE MOYENNE TENSION 15KV, Y COMPRIS TRAVAUX DE GENIE CIVIL POUR LA REMISE EN ETAT DU POSTE DE TRANSFORMATION ALIMENTANT L'IMEUELE SIEGE DE LA CAMWATER A DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant en FCFA TTC	D
LE DIRECTEUR CAMWATER	ETS SIMTECH-3D GENERAL DE LA SARL BP 8210 DOUALA	19 250 528 FCFA TTC	04

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation de l'affaire.

Par ailleurs. Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Division des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 25 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°005/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2020 DU 14 AVRIL 2020 POUR L'ÉQUIPEMENT DU DORTOIR ET
STRUCTURE(VOILAGE, MOBILIER, LITERIE, ETC) DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX
PUBLICS(CMTP DE GAROUA) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP
EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'ENSTP lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la sélection d'une entreprise devant fournir les équipements du dortoir et structure (voilage, mobilier, literie, etc) à ***l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics (CMTP DE GAROUA)***.

2. Consistance des prestations

Les fournitures, objet du présent Appel d'offres comprennent les équipements du dortoir prévu au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de 48.000.000 (quarante huit millions) Francs CFA.

4. Allotissement

Les équipements sont constitués en un seul lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2020.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP à Yaoundé ou au secrétariat du maître d'ouvrage délégué (CMTP de Garoua), BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maître d'Ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé ou au Secrétariat du Maître d'Ouvrage Délégué(CMTP de Garoua), BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **11 Mai 2020 à 12heures précises**, heure locale et devront porter la mention:

« **Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/MINTP/CPM-ENSTP/2020 du 14 Avril 2020 pour l'équipement du dortoir et structure (voilage, mobilier, literie, etc) de l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics (CMTP DE GAROUA).**»

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 960 000 (Neuf cent soixante mille) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces du DAO, valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **11 Mai 2020, à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ENSTP dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères de qualification

Principaux critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission,
- b) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- d) Dossier technique incomplet ;
- e) Dossier financier incomplet ;
- f) Capacité financière insuffisante (60% de l'enveloppe du marché) ou absente ;
- g) Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- h) Absence des prospectus de certains équipements (téléviseur, cuisinier, réfrigérateur et congélateur) ;



i) Non satisfaction de 80% des critères essentiels.

Principaux critères essentiels :

N°	Activité
A)	Présentation
B)	Références dans les prestations similaires
C)	Délai de garantie
D)	Planning et délai de livraison

Le non-respect d'au moins 80% des rubriques entraîne l'élimination de l'offre pour l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

1.- Numéro vert de la CONAC : En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel: 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DECISION N°01/D/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2020 DU 09 AVRIL 2020 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MINPMEESA/CIPM/2020 DU 24 FÉVRIER 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MBAM ET INOUBOU (PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;

Vu la loi 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le Décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012;

Vu le Décret n°2010/062 du 05 mars 2010 portant Organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 janvier 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la lettre-Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoire à Observer suite à la signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/MINPMEESA/CIPM/2020 du 24 février 2020 relatif aux travaux de construction de la Délégation Départementale du MBAM et INOUBOU (procédure d'urgence).

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire dont le nom suit est définitivement déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Travaux de construction de la Délégation Départementale du MBAM et INOUBOU	ETS AMAL	05 mois	Cent vingt neuf millions six cent dix sept mille trois cent quatre vingt sept (129 617 387) francs CFA.	Bafia

Article 2 : Le financement de dépense y afférente sera imputé au millésime 54, Chapitre 39, logé dans la rubrique suivante:

- Programme : 514
- Action : 02
- Article : 330002
- Paragraphe : 2220
- Section : 916

Article 3 : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription des projets de Marché.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 9 Avril 2020

Le MINISTRE

BASSILEKIN III Achille

HILTON YAOUNDE

DÉCISION N° 008/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GKPORTANT ATRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N° 03/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DU SYSTEME DE SECURITE PHASE 2 ET 3 DU HILTON YAOUNDE CHC.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC décide,

- Vu** la constitution ;
- Vu** La loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu** La loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** La loi des finances n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2019;
- Vu** Le décret n° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics;
- Vu** Le décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres n°03/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 09 Mars 2020 relatif aux travaux de mise à niveau du système de sécurité phase 2 et 3 du Hilton Yaoundé CHC

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres N°03/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 09 Mars 2020 relatif aux travaux de mise à niveau du système de sécurité phase 2 et 3 pour le Hilton Yaoundé CHC. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Contact (s)	Montant TTC du marché (FCFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	PAC INTERNATIONAL SARL	BP: 3671 DOUALA Tel: 699 778 641/ 679 514 712	166 003 880	09 Mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

HILTON YAOUNDE

COMMUNIQUE N°_12_/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 07/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 LA SECURISATION DES ACCES ARRIERES DU HILTON YAOUNDE CHC.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC communique :

Par *Décision N°012/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020* le marché relatif à l'appel d'offres du 09 Mars 2020 relatif à la sécurisation des accès arrières pour le Hilton Yaoundé CHC.

L'entreprise adjudicataire est priée de se présenter au service des marchés publics sis à la Direction Générale du Hilton Yaoundé pour souscription dudit marché.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invitées à se présenter au service des Marchés sis à la Direction Générale du Hilton Yaoundé, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires non retenus. /-

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

COMMUNE DE NGAOUNDAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/MO/CIPM/CNDAU2020 DU 31/03/2020 POUR
LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR LAMPADAIRES SOLAIRES A DEMGOYA (EN
PROCÉDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N° 54 32 422 02 641005 2242851

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Ngaoundal, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Ngaoundal, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification rurale de Demgoya, Arrondissement de Ngaoundal par lampadaires solaires.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- POSE DES LAMPADAIRES
- PRESTATIONS DIVERSES

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issu des études préalables est de **trente Millions (30 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent avis d'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de l'électrification rurale et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux susvisés objet du présent Avis d'Appel d'Offres, sont financés par Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, sur la ligne d'imputation N° **54 32 422 02 641005 2242851**, N° IV05007.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Ngaoundal dès publication de cet avis au numéro 678 58 99 58.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Commune de Ngaoundal dès publication du présent avis contre versement d'une quittance à la recette municipale de la Commune de Ngaoundal d'une somme non remboursable de **65 000 (soixante-cinq mille) francs CFA.**

9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception à la Commune de Ngaoundal au plus tard le 28 /04/2020 à 10 heure précises, et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MO/CIPM/CNDAU2020 DU 31/03/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR LAMPADAIRES SOLAIRES A DEMGOYA » (En procédure d'urgence)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce12 du DAO, d'un montant de **600 000 F CFA (six cent mille francs)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies légalisées par l'autorité de maîtrise conformément au listing prévu au RPAO.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois. Toutes offres non conformes aux prescriptions du présent avis ou du dossier d'appel d'offres ou encore ne respectant pas le modèle des pièces du dossier d'appel d'offres seront déclarées purement et simplement irrecevables et aucune voie de recours n'est prévu pour les soumissionnaires concernés.

Chaque soumissionnaire devra joindre à sa proposition financière un modèle de soumission faisant ressortir les coûts hors taxes, les coûts toutes taxes comprises et le délai d'exécution des prestations.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la Salle des délibérations de la Commune de Ngaoundal le 28 /04/2020 à partir de 11 H en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les pièces doivent être certifiées conformes aux originaux. Toute offre non conforme au dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. La non-conformité ou l'absence d'une pièce administrative (si l'absence ou la non-conformité est avérée, la pièce en question doit être complétée et régularisée dans un délai de 48 h) ;
2. L'absence de la caution de soumission au dépouillement;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
5. La note technique inférieure à 70% des « oui ».

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

1	Le chiffre d'affaire des deux dernières années ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 20 millions ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier)	oui/non
5	Les matériels essentiels (Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison)	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les offres dont les notes techniques seront supérieures ou égales à soixante-dix pour cent(70%) des réponses positives seront admises pour l'examen des offres financières.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au dossier d'appel d'offre à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mau

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dossiers.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngaoundal, Téléphone : 678 58 99 58,694 97 71 09 dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 »

NGAOUNDAL le 31 Mars 2020

Le MAIRE

MOHAMADOU

COMMUNE DE NGAOUNDAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/M0/CIPM/CNDAL/2020 DU 31/03/2020 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ CENTRAL DE NGAOUNDAL (EN
PROCÉDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 21 287 02 641005 2226

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Ngaoundal lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un hangar au marché central de Ngaoundal de la commune de Ngaoundal.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires; - Terrassements; - Fondations ; - Peinture ; - Charpente - couverture, - VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issu des études préalables est de six Millions (6 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020 sur les lignes d'imputation budgétaire n° **54 21 287 02 641005 2226** 911 n° IV01676.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundal dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat énéral de la Commune de Ngaoundal dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **15 000 (quinze mille) francs CFA** payable à la Recette municipale de Ngaoundal.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Ngaoundal contre récépissé, au plus tard le 28/04/2020 à 10 heures et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/M0/CIPM/CNDAL/2020 DU 31/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHE CENTRAL DE NGAOUNDAL (En procédure d'urgence) A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 2 du DAO, d'un montant de **120 000 F CFA (cent vingt mille francs)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 28/04/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. La non-conformité d'une pièce administrative et sa non régularisation dans un délai de 48 heures;
2. L'absence de la caution de soumission au dépouillement;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
5. La note technique inférieure à 70% de « oui ».

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

1	Le chiffre d'affaire des deux dernières années oui/non	oui/non
---	--	---------

2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au montant dudit projet ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison,, ...) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngaoundal, Téléphone : 678 58 99 58, 694 97 71 09 dès publication du présent avis.

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748 »

NGAOUNDAL le 31 Mars 2020

Le MAIRE

MOHAMADOU

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
005/AONO/PU/L07/SP/CDPM/7020 DU 30/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DE LA MVILA REGION DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 32 424 05 4418184 2220 811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020, le Préfet du département de la Mvila, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment

MOBILISATION DU CHANTIER

CHARPENTE. COUVERTURE, RIVE ET PLAFONNAGE

MAÇONNERIE ET ENDUITS

MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE

PLOMBERIE ET SANITAIRE

ELECTRICITE

REVETEMENT

PEINTURE ET VERNIS

VRD ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Les détails desdits travaux sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans le Devis Estimatif et Quantitatif, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel des travaux s'élève à quinze millions (15 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Exercice 2020. imputation budgétaire N°54 32 424 05 4418184 2220 811.

7. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service du Développement Local (SDL) de la Préfecture d'Ebolowa dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service du Développement Local (SOL) de la Préfecture d'Ebolowa dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **trente mille (30,000) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Trésorerie Générale d'Ebolowa.

9. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au Service du Développement Local (SDL) de la Préfecture d'Ebolowa, **au plus tard le 22/04/2020 à 14h précises**.

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N° 005/AAONO/PU/L07/SP/CDPM/2020 DU 30/03/2020
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE
L'EAU ET DE L'ENERGIE DE LA MVILA
REGION DU SUD**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois, soit 90 jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°14 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, **aura lieu le 22/04/2020 à partir de 15 heures** précises dans la salle de conférence de la Préfecture d'Ebolowa par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

Critères éliminatoires

- L'absence de la caution de soumission ;
- L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après le dépôt des offres ;

La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;

- La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des travaux, devis descriptif,

estimatif et quantitatif ;

- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 75% des « oui ».

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies

- La capacité financière
- Les références du soumissionnaire dans les travaux d'hydraulique ;
- Les qualifications et expérience du personnel d'encadrement des travaux ;
- La disponibilité du matériel de chantier et des équipements à mobiliser ;
- La méthodologie d'exécution et planning des travaux ;
- L'acceptation des clauses du marché et la présentation de l'offre ;
- La preuve de la visite du site des travaux.

La qualification technique s'obtient après satisfaction des cinq (05) critères essentiels sus-listés. A défaut d'offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible. une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

L'adjudicataire du Marché sera le soumissionnaire remplissant toutes les conditions administratives et les capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Mvila sise à Ebolowa, quartier Nko'ovos face Dispensaire urbain.

Le Préfet du département de la Mvila, Autorité contractante, se réserve le droit en cas de nécessité ou de force majeure, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

EBOLOWA le 30 Mars 2020

Le MAIRE

MVOGO SYLYAC-MARIE

PRÉFECTURE DE LA VINA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/H.52/SAG//CDPM/VINA/2020 DU 14/04/2020
POUR LA RÉALISATION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A
L'ENIET DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 25 332 03 5810220 2246

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2013, le Préfet du Département de la Vina, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National restreint, pour la réalisation d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine à l'ENIET de Ngaoundéré en procédure d'urgence. Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- études géophysiques;
- travaux de foration;
- équipement du forage;
- essais de pompage;
- Analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau
- La construction d'un muret de 3x3m de dimension intérieure et de 1.20m de haut
- installation de la pompe;
- animation et formation d'un Comité de Gestion du Point d'Eau et de l'Artisan réparateur,
- sensibilisation sur l'épidémie du choléra.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, jouissant d'une bonne moralité justifiant des capacités financières et techniques dans le domaine de l'Hydraulique Rurale et ayant été présélectionnées par le Ministre de l'Eau et de l'Énergie (Communiqué n°0000296/12/MINEE/SG/DHH) après Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt N°0000002/ASMI/MINEE/SG/DHH du 24/10/11 pour la sélection des prestataires en vue de la réalisation des travaux de forages d'eau potable sur l'étendue du territoire national.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré, Tél ; 22252046 dès publication du présent Avis.

6. Acquisition du Dossier

Avant tout achat de la quittance au trésor, l'avis s'obtient préalablement au service de la Préfecture chargé des Marchés Le Dossier Appel d'Offres s'obtient au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Ngaoundéré, 22 252046 Dès publication du présent avis contre le versement d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt mille (50.000) F CFA** payable au Trésor Public.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont l'original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des marchés publics de la VINA, au plus tard le **12/05/2020 à 10 heures** et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/H.52/SAG//CDPM/VINA/2020 DU 14/04/2020 POUR
LA REALISATION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ENIET DE
NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.*

Financement : BIP, Exercice 2020

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation du forage positif équipé de pompe à motricité humaine est de **45 JOURS**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant DE **CENT soixante-dix mille francs (170.00) francs CFA** et valable jusqu'à la réception provisoire.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être Impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Par ailleurs, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le **12/05/2020 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés auprès de la Préfecture de Ngaoundéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou leur représentant dûment mandaté.

11. Critères d'évaluation

1- PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence d'une pièce administratives et la non-conformité d'une pièce administratives et n'ayant pas été régularisé dans les quarante 48heures après le dépouillement;
 - la non-conformité des offres;
 - l'absence d'une pièce administrative constitue un critère éliminatoire;
 - le délai d'exécution;
- Les offres financières et techniques incomplètes seront rejettes;
- la fausse déclaration ou pièce falsifiée,
 - L'omission ou la non-conformité un sous détail de prix unitaires quantitatifs dans l'offre financières
 - la présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur);
 - l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances;
 - l'absence ou la non validité des autres pièces administratives ;
 - la non-conformité de l'offre technique au DAO;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications additives doivent dater de moins de trois (03) mois.

2. PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur un système de notation binaire (oui/non) dont les grandes articulations sont les suivantes:

- le chiffre d'affaires de l'Entreprise pour les trois (03) dernières années : ... **oui/non**;
- l'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité des ressources financières propres **oui/non**;
- les références de l'Entreprise dans le domaine de l'Hydraulique Rurale **oui/non**;
- la disponibilité du matériel et des équipements appropriés **oui/non**;
- l'expérience du personnel d'encadrement et d'exécution de l'Entreprise **oui/non**,
- attestation de visite de site signée par le Directeur de l'ENIET Maître d'ouvrage délégué accompagné d'un PV de visite de site cosignée par le soumissionnaire.

Le non-respect de deux (02) critères principaux entraînera l'élimination de l'offre.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à au Service des Affaires Générales de la Préfecture Tél : 22 252046 et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Énergie de la Vina. TEL 22 25 24 76.

NGAOUNDERE le 14 Avril 2020

Le PRÉFET

DIKOSSO SEME FRITZ

HILTON YAOUNDE

DÉCISION N° 012/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GKPORTANT ATRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N° 07/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 LA SECURISATION DES ACCES ARRIERES DU HILTON YAOUNDE CHC.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC décide,

- Vu** la constitution ;
- Vu** La loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu** La loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** La loi des finances n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2019;
- Vu** Le décret n° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics;
- Vu** Le décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres n°07/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 09 Mars 2020 relatif à la sécurisation des accès arrières du Hilton Hôtel Yaoundé CHC.

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres N°07/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 09 Mars 2020 relatif à la sécurisation des accès arrières pour le Hilton Yaoundé CHC. Il s'agit de :

Désignation	Adjudicataire	Contact (s)	Montant TTC du marché (FCFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	PRO INTER SARL	BP : 5297 Yaoundé Tel : 694 22 10 07	67 444 475	09 Mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

COMMUNE D'EDÉA I

COMMUNIQUE N°01/C/CAE1 ER/SM/BPP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°01/DC/CAE1/SM/BPP/2020 DU 29/01/2020 RELATIF A L'EQUIPEMENT POUR UNE ECOLE INCLUSIVE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1 ER, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :
Par Décision N°01/D/CAEIER/SM/BPP/2020 du 31/03/2020 , **L'ETABLISSEMENT** à **PAPA YEYE BP : 189 EDEA, TEL : 656 192 114** a été retenu comme adjudicataire du Marché relative au Dossier de Consultation suscitée pour un montant de **4 941 720 (quatre million neuf cent quarante-un mille sept cent vingt) francs** toutes taxes comprises et pour un délai d'exécution **d'un (01) mois calendaires**.

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué, au Service des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa Ier, pour l'établissement de son projet de Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

EDEA le 31 Mars 2020

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

DECISION PIIEFECTORALE N°001/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008, portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2008/377 du 12 novembre 2008, fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ; le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ; le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics ; le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de Monsieur ABONDO Cyrille Yvan, aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga Maritime ;

Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, prescrivant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de la session du 06 mars 2020, de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime ;

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 001/AONO/C18/CDPM

SM/2020 du 03/02/2020, pour les travaux de réhabilitation de la station météorologique d'EDEA, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

DECIDE :

Article 1er: L'entreprise dénommée « ETS FOUADIT », B.P ; 905 EDEA, Tel : 699 5929 58, n° Contribuable : P075400341532L, n° Registre de Commerce 380/EDA/85-86, est déclarée adjudicataire de la lettre-commande objet de l'avis d'appel d'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit

Montant de la lettre-commande : Neuf millions quatre cent quatre vingt dix-neuf milles sept cent cinquante trois (9499 753) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

EDEA le 12 Mars 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

HILTON YAOUNDE

COMMUNIQUE N° 07 /C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/GK COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 24 FEVRIER 2020 POUR L'ETANCHEITE DE LA TOITURE DU HILTON YAOUNDE CHC.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC communique :

Par *Décision 007/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GK* du 13 Avril 2020, le marché relatif à l'appel d'offres n°02/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 24 Février 2020 relatif à l'étanchéité de la toiture du Hilton Hôtel Yaoundé.

L'entreprise adjudicataire est priée de se présenter au service des marchés publics sis à la Direction Générale du Hilton Yaoundé pour souscription dudit marché.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invitées à se présenter au service des Marchés sis à la Direction Générale du Hilton Yaoundé, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires non retenus. /-

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/C-BONALEA/CIPM12020 DU 09 AVRIL 2020
POUR LES TRAVAUX DE : CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ A SOUZA, DANS LA COMMUNE DE
BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , COMMUNE DE BONALEA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2020, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de : construction d'un hall de marché à Souza, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- A Maçonnerie — Elévation ;
- A Enduits, chapes et revêtements scellés ;
- A Dalle-Charpente — Couverture - Plafonds ;
- Menuiserie bois, métallique et vitrerie ;
- Electricité ; A Peintures ;
- Plomberie sanitaire ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **40 000 000 (quarante millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet **d'un** lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. **Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.**

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la BIP et le budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000** (trente mille) francs CFA payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (**Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, au plus tard le **04 MAI 2020 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 12/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ A SOUZA, DANS LA COMMUNE DE
BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ?**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **800 000** (huit cent mille) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **800 000** (huit cent mille) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **04 MAI 2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 81,25% (13 OUI sur 16) à l'évaluation ;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels. Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :
 - 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
 - 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;

75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères. L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 694 18 98 22 / 696 324 859.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 9 Avril 2020

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°013/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
LA ROUTE COMMUNALE MANGAMBA-BESSOUNGKANG SUR 06,5 KM, DANS LA COMMUNE DE
BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL,
EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , COMMUNE DE BONALEA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget communal, exercice 2020, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien routier, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, qui consistent au traitement des points critiques de la route Mangamba-Bessoungkang sur six kilomètres et demi (06,5 km), comprennent notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassement et chaussée ;
- Drainage et assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **25 000 000 (vingt-cinq millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. **Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.**

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de **la Commune de Bonaléa.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (**Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, au plus tard le **04 MAI 2020 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 13/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MANGAMBA-BONALEA SUR 6,5 KM
DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : un (01) mois calendaire à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 (cinq cent mille)** francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **04 MAI 2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- - L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 75% à l'évaluation (12 OUI sur 16) ;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier sur les 2 (deux) dernières années.

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.
- Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :
 - 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
 - 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;

75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères. L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 694 18 98 22 / 696 324 859.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 9 Avril 2020

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE D'AMBAM

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/PU/RS/DVNT/CAMBAM/ SG/CIPM/2020 DU 06 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION ET L'EQUIPEMENT DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE (TYPE
URBAIN) A L'ECOLE PUBLIQUE DE ZAMINKAN DANS LA COMMUNE D'AMBAM POUR LE COMPTE DU
MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 27 351 01 641804 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'AMBAM, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction et l'équipement de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe (type urbain) à l'Ecole Publique de ZAMINKAN dans la Commune d'AMBAM pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : les travaux préparatoires, les terrassements, les fondations, la maçonnerie —élévation, la charpente —couverture, la menuiserie métallique, l'électricité, la peinture et les VRD et l'équipement des deux (02) blocs de deux salles de classe,

3. Cout Prévisionnel

pour un montant total toutes taxes comprises de quarante-cinq millions cent mille (45 100 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit Camerounais.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'AMBAM dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'AMBAM dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **soixante-cinq mille (65 000) francs CFA** versée au à la Recette Municipale d'AMBAM.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

chaque offre redigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'AMBAM sise à la Mairie d'AMBAM, **au plus tard le 28 Avril 2020 à 14 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 004/AONO/PU/RS/ DVNT/C?
AMBAM/SGICIPM/2020 du 06 Avril 2020 pour les travaux de construction et l'équipement de deux
(02) blocs de deux (02) salles de classe (type urbain) à l'Ecole Publique de ZAMINKAN dans la
Commune d'AMBAM pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local**

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix (90) calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de neuf cent deux mille (902 000) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

N.B. : Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 28 Avril 2020 à 15 heures** précises. heure locale à la Salle de Lecture de la Bibliothèque Municipale d'AMBAM, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune d'Ambam siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres (Article 92 (9) du Code des Marchés Publics) ;

Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Absence de la caution de soumission :

Note technique inférieure à 70 points sur 100 :

Offre financière incomplète.

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;

Références de l'entreprise :

Moyens matériels ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Propositions techniques ;

Méthodologie d'exécution de chaque tâche :

Planning d'exécution des travaux ;

Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie d'AMBAM.

AMBAM le 6 Avril 2020

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
006/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 16/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU
ELECTRIQUE A NGOMPEM, ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME,
REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) – EXERCICE
2020 MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE : DELEGUE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DE LA
SANAGA MARITIME**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 32 45 14 15 2254

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, exercice 2020, le Préfet du Département de la Sanaga maritime, lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Eau et de l'Energie, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, portant sur **les travaux de construction du réseau électrique a NGOMPEM, Arrondissement de POUMA, Departement de la Sanaga Maritime, Region du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent:

- Travaux préparatoires ;
- La construction reseau MT monophasée ;
- La pose de transformateur monophasé ;
- La construction reseau BT monophasé ;
- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix huit millions cent soixante seize mille (18 176 000) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'électrification rurale. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (**BIP**), exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 54 32 45 14 15 2254**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Préfecture d'Edéa, ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Sanaga Maritime, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** payable à la Recette de Finance d'Edéa.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, au plus tard le **15 mai 2020 à 12 heures précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 006/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 16/04/2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU ELECTRIQUE A NGOMPEM, ARRONDISSEMENT DE
POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
FINANCEMENT : BIP 2020
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **trois cent soixante trois mille cinq cent vingt (363 520) franc CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine d'irrecevabilité, les Offres administratives, techniques et financières doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention ci-dessus mentionné au point 10 du présent avis et la spécification du pli (administrative, technique ou financière). Elles ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **15 mai 2020 à 13 heures**, à la salle de conférence de la Prefecture d'Edea, par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Préfet du Département de la Sanaga Maritime. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan : administratif, technique et financière selon des critères éliminatoires et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non)

Critères éliminatoires:

- Absence ou non conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48h à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié ;
- La non conformité du modèle de soumission ;
- La Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels;
- L'Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés passés au cours des trois dernières années ;
- L'absence de la caution de soumission ;

Critères essentiels

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
2	Capacité financière
3	Expérience de l'entreprise dans les travaux similaires
4	Moyens humains
5	Moyens matériels
6	Approches techniques

Le soumissionnaire devra obtenir au moins 70% de oui

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture d'Edéa, ou dans les Services de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Sanaga Maritime.

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Sanaga Maritime.

Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

EDEA le 16 Avril 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
007/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 16 AVRIL 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À L'E.P DE
NKONDJOCK, COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU
LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE
: DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE DE LA SANAGA MARITIME**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 32 451415 2246.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2020, le Préfet de la Sanaga Maritime, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un (01) forage équipé d'une pompe à motricité humaine E.P de NKONDJOCK, Commune POUMA, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

- Mobilisation
- Forage
- Equipement-Développement-pompage
- Superstructure
- Exhaure-pompe
- Formation et fourniture
- Mise sur pied d'un comité de gestion

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions cinq cent mille **(8 500 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières. La participation des entreprises sous forme de groupement ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2020 pour une prévision budgétaire de huit millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA sur la ligne d'imputation budgétaire 54 32 451415 2246.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la préfecture d'Edéa et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Sanaga Maritime.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture d'Edéa, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (**30 000**) **Francs FCFA** payable à la Recette des finances d'Edéa.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire doit produire son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 007/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 16 AVRIL 2020

Pour l'exécution des travaux de construction d'un (01) forage

Équipé de pompe à motricité humaine à l'E.P de NKONDJOCK, Commune de POUMA, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral
'A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **15 mai 2020 à 12 heures précises**.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant égal à 2% du coût prévisionnel du marché soit **cent soixante-dix mille (170 000) FCFA** valable pendant 90 jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

1. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs à la loi ou la réglementation.
2. Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
3. Toute offre non conforme aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

1. L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de conférence de la préfecture d'Edéa (Plateau Administratif), le **15 mai 2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission départemental de Passation des Marchés de la Sanaga Maritime, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.
2. La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments cités.
3. Une copie complète et intégrale de chaque Offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Départemental de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

Les critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission
- La note technique inférieure à 75% des sous critères
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité au modèle de soumission
- Absence d'un sous-pli ou sous paquet
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisé dans un délai de 48 h après ouverture des plis
- Absence d'un Prix Unitaire quantifié
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier, de non exclusion et de non défaillance dans les trois dernières années

Les critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre
2. Références de l'entreprise
3. Capacités techniques (Moyens humains et matériels)
4. Méthodologie d'exécution et plan de travail
5. Capacité financière

Qualification technique :

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction d'au moins 75% des sous critères essentiels sus-listé (voir grille d'évaluation).

Les sous critères 1 et 2 seront validés après satisfaction de 100% des oui de leurs sous critères.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement, et financièrement et évaluée la moins distante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de trois (03) mois à compter de la date limite pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la préfecture d'Edéa et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Sanaga Maritime, dès publication du présent avis.

Lutte anti-corruption

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 ; 699 370 748

EDEA le 16 Avril 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

COMMUNE DE BIWONG BULU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CBBU/CIPM/2020 DU 06/ 04/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON NKOETYE (FIN GOUDRON)-CARREFOUR NKOLBITYE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

54 36 468 01 641811 2250 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BIWONG BULU lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics (MINI?), un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du tronçon NKOETYE (fin goudron)-CARREFOUR NKOLBITYE dans l'Arrondissement de BIWONG BULU, Département de la Mvila.

2. Consistance des prestations

- Débroussaillage de l'emprise - Déforestation - Abattage d'arbres - Remblais de bonnes terres d'emprunt y compris toutes sujétions de compactages par couches - Purges enlèvement des matériaux pollués - Mise en forme de la plateforme - Reprofilage

compactage - Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse - Couche de roulement en graveleux latéritiques - Fourniture et pose des buses métalliques 800 mm Fourniture et pose des buses métalliques 1000 mm - Puisard en maçonnerie de moellons pour buse D=800mm -Tête de buse en maçonnerie de moellons D-800mm - Tête de buse en maçonnerie de moellons D-1000mm - Construction des barrières de pluies - Gestion de barrière de pluie - Installation du chantier - Amenée et repli du matériel

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP MINTP-exercice 2020 et suivants et le montant prévisionnel total pour l'exécution du projet est de : 27 700 000 (Vingt-sept millions sept cent mille) FCFA.

4. Allotissement

les travaux sont en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine concerné et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, abandon de chantier, pratiques observées au cours des cinq dernières années dans les marchés publics au Cameroun.

6. Financement

Les travaux de réhabilitation du tronçon NKOETYE (fin goudron)-CARREFOUR NKOLBITYE dans l'Arrondissement de BIWONG BULU, Département de la Mvila objet du présent appel d'offres national ouvert, sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics de la République du Cameroun, BIP-MINTP exercice 2020. imputation budgétaire 53 36 468 01 641811 2250 861.

7. Consultation du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés aux adresses suivantes - Mairie de Biwong Bulu, Tél. 672 726 077/675 71 72 76

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré à la Mairie de Biwong Bulu sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **(50 000) cinquante mille Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Biwong, Bulu. La caution de soumission est de : (800.000) Huit cent mille Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque rédigée en français ou en anglais et en Six (06) exemplaires (un original et cinq copies marqués comme tels), devra parvenir au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Biwong Bulu **au plus tard le 30/04/2020 à 12 (douze) heures**, heure locale et devra porter la mention .

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003MONO/C.BBULU/CIPM/2020 DU 06/04/2020

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON NKOETYE (fin goudrort)-CARREFOUR NKOLBITYE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BTWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA. " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum est fixé à (03) Trois mois calendaires.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offre. Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offre sera déclarées irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles de pièces du dossier d'appel d'offres entrainera le rejet de l'offre

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **30 /04/2020 à 13 (treize) heures**, heure locale dans la salle des conférences des Services de la Mairie de Biwong Bulu siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier_

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet ou non conforme
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- c) Dossier technique incomplet ;
- d) Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié
- e) Note technique inférieure à soixante-cinq (65) points sur cent (100) 14-2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 point sur la base des critères essentiels ci-dessous

- f) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur vingt-cinq (25) points
- g) Le matériel de chantier à mobiliser sur vingt (20) points
- h) Les références de l'entreprise sur vingt-cinq (25) points
- i) L'organisation ; le planning et présentation du dossier sur trente (30) points

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

EBOLOWA le 6 Avril 2020

Le MAIRE

EBIA NDONGO Sameul

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 16 AVRIL 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE SOCIAL D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 42 52 14 18 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département de la Sanaga-Maritime, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO), en procédure d'urgence, pour la réalisation des travaux sus-indiqués dont le Maître d'Ouvrage Délégué est le Chef du Centre Social d'EDEA.

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de réhabilitation du Centre Social d'EDEA dans l'Arrondissement d'EDEA 1^{er}, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur les travaux préparatoires ; la maçonnerie ; la couverture ; les revêtements carreaux sols ; la menuiserie bois – métallique-Aluminium ; l'électricité ; la plomberie ; la peinture ; les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux objet du présent appel d'offres est de **7 500 000 FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement Public pour le compte du Ministère des Transports de l'Exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'EDEA et au Centre Social d'EDEA, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime, Tél. : 696736069, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze milles (15 000) FCFA**, payable à la Recette des Finances d'Edéa. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Préfecture d'Edéa contre décharge, au plus tard le **15 mai 2020 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 16 AVRIL 2020,
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE SOCIAL D'EDEA, DEPARTEMENT DE
LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, pour un montant de **cent cinquante milles (150 000) FCFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **15 mai 2020 à 13 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de la Préfecture d'Edéa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque dans les pièces Administratives ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence des justificatives dans les 48h d'une pièce non conforme à l'ouverture.

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- Références de l'entreprise ;
- Qualification du personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie et organisation ;
- Acceptation des clauses du contrat ;
- Présentation.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga-Maritime, tél. : 696736069 et au Centre Social d'EDEA.

EDEA le 16 Avril 2020

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

COMMUNE DE BIWONG BULU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/ AONO /PU /DDMAP/CIPM/MVILA/ 2020 DU 06/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN TROIS LOTS D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE BIWONG-BULU, DÉPARTEMENT DE LA MILA, RÉGION DU SUD.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2020 dans le Département de la Mvila, le Maire de la Commune de Biwong-Bulu lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction en trois (03) lots, d'infrastructures scolaires dans certains établissements scolaire de la commune de Biwong-Bulu, département de la Mvila, Région du sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

Travaux préparatoires — Etudes ;

Terrassements ;

Fondations ;

Maçonneries et élévations ;

Charpente — Couverture ;

Menuiserie bois ;

Menuiserie métallique ;

Electricité ; Peinture ;

VRD ;

ETC...

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de seize millions cinq cent mille (16 500 000) francs CFA et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage pour les constructions de blocs de deux salles de classes et de 25 000 000 (vingt-cinq millions) pour la construction du bloc maternel.

4. Allotissement

Allotissement Les travaux sont en Trois (03) lots. Toutefois, aucune entreprise ne peut être adjudicataire de plus de deux (02) lots

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, pratiques observées ces cinq dernières années budgétaires dans le Département de la Mvila et ailleurs.

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entrainera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINDDEVEL et MINEDUB 2020.

7. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de BIWONG BULU, Tel : 672 72 60 77/ 675 71 72 76, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au Secrétariat Général de la Commune de BIWONG BULU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de BIWONG BULU (tel: 699 19 75 27/ 677 05 99 99), d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) Original et cinq (05) Copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Commune de Biwong bulu où un registre est ouvert à cet effet, **au plus tard le 30/04/2020 à 12 Heures, heure locale** et devra porter la mention ci - après :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 001/ AONO /PU /DDMAP/CLPIVI/MVILAJ 2020 du 06/04/2020 pour les travaux de construction d'infrastructures scolaires dans certains établissements scolaires de la Commune de Biwong-Bulu, Département de la Mila, Région du Sud.

Lotn°O.....

FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL, MINEDUB EXERCICE 2020 (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai prescrit par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit 90 jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant de 330 000 (trois cent trente mille) francs CFA pour les lots 1 et 2 et 500 000 (cinq-cents mille) FCFA pour le lot 3, valable trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.4eL

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel

d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le présent avis fera l'objet d'une large diffusion, inséré dans le journal des marchés publics, d'affiche à la Mairie de la Commune de Biwong-Bulu et à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mvila (MINMAP).

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de la Commune de Biwong-Bulu **le 30/04/ 2020 à 13 (treize) heures**. La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Biwong-Bulu procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{re} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit de:

Abandon d'un marché public dans le territoire national

Pièces administratives :

Absence de la caution de soumission ;

Absence d'une pièce Administrative ;

La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux),

Offre technique :

- Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
- La Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci? après :
- Plan Type ;
- Délai d'exécution des prestations ;
- Bordereau et devis Quantitatif des travaux.
- La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (absence de la visite de site, CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés et /ou non datés) ;Capacité financière inférieure au tiers (1/3) du coût prévisionnel du projet.
- Offre technique incomplète ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés;L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels.

Offre financière :

- Offre financière incomplète ;
- L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;

- La non-conformité au modèle de soumission ;

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur .

1. La surface financière ; présentation d'une attestation de surface financière égale au montant prévisionnel du projet ;
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins deux (02) projets similaires au cours des quatre (04) dernières années) ;
3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, Technicien Supérieur du génie Civil ou du Génie Rural, trois(03) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien du Génie Civil ou du Génie Rural, 02 ans d'expérience minimum) ;
4. La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick up de liaison, un (01) camion benne, une (01) dame sauteuse, un (01) générateur) ;
5. La méthodologie d'exécution des tâches.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Biwong-Bulu attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BTWONG BULU, Tel : 672 72 60 771 675 71 72 76

EBOLOWA le 6 Avril 2020

Le MAIRE

EBIA NDONGO Sameul

COMMUNE DE BIWONG BULU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02/AONO/PU/C.BBU/CIPM/MVILA/2020 DU 06/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN
DEUX LOTS, DE CINQ (05) Puits positifs équipés de pompes à motricité humaine et un
FORAGE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA
MVILA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Biwong Bulu lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence qui porte sur les travaux de construction de cinq (05) puits positifs équipés de pompes à motricité humaine et un forage dans certaines localités de la commune de Biwong Bulu.

Les travaux se font dans le cadre du développement des Collectivités Locales Décentralisées.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent les étapes ci-après :

A) PUITES

Le choix de l'emplacement (étude hydrogéologique);

L'installation du chantier (travaux préliminaires) ;

Le fonçage ;

La mise en oeuvre du béton ;

Le prélèvement et l'analyse physico-chimique de l'eau au laboratoire en présence de l'ingénieur du marché ;

La fabrication et installation des buses dans le puits ;

La mise en eau ;

Le cuvelage du puits;

La dalle de surface ;

La clôture de protection ;

Le socle de la pompe ;

Le puits perdu ;

La fourniture et installation de la pompe à motricité humaine ;

Le traitement de l'eau ;

L'analyse de l'eau ;

Formation du comité de gestion, agent de maintenance et remise d'une caisse d'outils ;

La labellisation.

B) FORAGE

Prospection géophysique et implantation de chaque forage ;

Réalisation de l'installation de chantier ;

Exécution des travaux des forages (foration, tubage, développement, essai) ;

Construction d'une clôture et d'un puits perdu ;

Réalisation de l'analyse physico chimique, bactériologique de l'eau

Formation des agents de maintenance ;

Fourniture d'une caisse à outils ;

Labellisation.

3. Allotissement

Les prestations objet du présent marché sont regroupées en deux (02) lots de : - lot 1 trois (03) puits

- lot 2 deux (02) puits et un forage

4. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou Sociétés de droit Camerounais exerçant dans le domaine des travaux d'hydrauliques, installées au Cameroun, juridiquement et financièrement autonomes, administrées selon les règles du droit commercial.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Ministre l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) en ce qui concerne le forage et le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDEVEL) en ce qui concerne les puits, exercice 2020

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Biwong Bulu dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies respectivement marqués comme tels devra être déposée contre récépissé à la Commune de Biwong Bulu au **plus tard le 30/04/2020 à 12heures**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
En procédure d'urgence N°02/AONO/PU/C.BBU/CIPM/MVILA/2020 DU 06/04/2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX LOTS, DE CINQ (05) Puits
POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET UN FORAGE DANS
CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA

Sur financement BIP MINADER ET MINDEVEL 2020

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution du marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence doit être proposé par le soumissionnaire et constitue un critère de notation mais ne doit pas dépasser le délai maximal de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie suivant le modèle joint en annexe, d'un montant de : lot 1 : 365 400 (trois cent soixante-cinq mille quatre cent) ; lot 2 : 403 600 (quatre cent trois mille six cent) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable ainsi que l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle des actes de l'Hôtel de Ville de la Commune de Biwong Bulu le **30/04/2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Premier temps : évaluation des Offres Administratives et Techniques

Seules les Offres Techniques dont les dossiers administratifs auront été jugés conformes seront évaluées.

Deuxième temps: ouverture des offres financières

11. Critères d'évaluation

Les principaux critères donnant lieu à l'élimination directe de l'offre sont :

- Dossier administratif non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de justificatifs de détention des équipements essentiels ou de contrat certifié de location desdits matériels;
- Non-respect de plus de trois (03) critères de qualification

PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaire ;

L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ; Références de l'entreprise ;

Le personnel employé ;

- Les moyens logistiques ;

Compréhension du travail.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BIWONG BULU, Tel : 672726077 / 679875336

EBOLWA le 6 Avril 2020

Le MAIRE

EBIA NDONGO Sameul

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION N°001/D/DG/CM-SCDP/2020 DU 14/04/2020 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°24/M/DG/SI/CIPM-SCDP/2019 DU 16/08/2019 PASSÉ AVEC ETS NGASSA ET FILS APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DG/SI/CIPM-SCDP/2019 DU 16/05/2019 RELATIF À LA FOURNITURE ET À L'INSTALLATION DES IMPRIMANTES ET COPIEURS (LOT 2)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
Vu le décret n°7018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres d'Appel d'Offres National Ouvert n°07/AONO/DG/SI/CIPM-SCDP/2019 relatif à la fourniture et à l'installation des imprimantes et copieurs ;
Vu le Marché N°24/M/DG/SI/CIPM-SCDP/2019 relatif à la fourniture et à l'installation de dix (10) imprimantes laser couleur multifonctions et onze (11) matricielles monochromes à la SCDP (Lot2) ;
Vu la lettre référencée DG/CMP/DG-N°002216 du 27 Novembre 2019, signifiée par exploit d'huissier aux ETS NGASSA ET FILS valant première mise en demeure ;
Vu la lettre référencée DG/CM/DG-N°000178 du 28 Janvier 2020, signifiée par exploit d'huissier aux ETS NGASSA ET FILS valant deuxième mise en demeure ;
Vu le Procès-Verbal de constat de défaillance établi conjointement par l'Ingénieur et le Chef de Service du Marché ;
Considérant les nécessités impérieuses de service,

Article 1 : Le Marché N°24/M/DG/SI/CIPM-SCDP/2019 du 16 Août 2019 relatif à la fourniture et à l'installation de dix (10) imprimantes laser couleur multifonctions et onze (11) matricielles monochromes à la SCDP (Lot2) est, à compter de la date de signature de la présente décision, résilié pour défaillance avérée du cocontractant ETS NGASSA ET FILS à remplir totalement ses obligations contractuelles, conformément aux dispositions combinées de l'article 28 du présent Marché et de l'article 83 **du** Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

Article 2 : La caution de soumission y afférente, constituée par le cocontractant ETS NGASSA ET FILS auprès de la banque UNION BANK OF CAMEROON **Plc**, sera retenue à titre conservatoire par le Maître d'Ouvrage **en vue** du paiement des frais engagés pour pourvoir à son remplacement.

Article 3 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera insérée au Journal des Marchés Publics (JDM) édité par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)./-

DOUALA le 14 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

HILTON YAOUNDE

DÉCISION N° 010/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GKPORTANT INFRUCTUOSITE DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N° 05/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA TUYAUTERIE PRINCIPALE DE DISTRIBUTION D'EAU PHASE 2 DU HILTON YAOUNDE CHC.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC décide,

- Vu** la constitution ;
- Vu** La loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu** La loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** La loi des finances n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2019;
- Vu** Le décret n° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics;
- Vu** Le décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres n°05/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 09 Mars 2020 relatif aux travaux de remplacement de la tuyauterie principale de distribution d'eau phase 2 du Hilton Yaoundé CHC.

DECIDE

Considérant la correspondance n°16/2020/CIPM-CHC/Pdt/Sec du 08 Avril 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de CHC et le rapport d'analyse de la sous-commission d'analyse commise à cet effet,

Article 1^{er} : l'appel d'offres N° 05/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 09 Mars 2020 relatif aux travaux de remplacement de la tuyauterie principale de distribution d'eau phase 2 pour le Hilton Yaoundé CHC est infructueux pour non satisfaction à tous les critères éliminatoires.

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont priés de venir sous quinzaine retirer leurs offres.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

HILTON YAOUNDE

DÉCISION N° 011/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/GKPORTANT INFRUCTUOSITE DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N° 06/AONO/HILTON/CHC/CIPM/2020 DU 09 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES VESTIAIRES DU PERSONNEL DU HILTON YAOUNDE CHC.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC décide,

- Vu** la constitution ;
- Vu** La loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu** La loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** La loi des finances n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2019;
- Vu** Le décret n° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics;
- Vu** Le décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres n°06/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 09 Mars 2020 relatif aux travaux de travaux de rénovation des vestiaires du personnel du Hilton Yaoundé CHC.

DECIDE

Considérant la correspondance n°16/2020/CIPM-CHC/Pdt/Sec du 08 Avril 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de CHC et le rapport d'analyse de la sous-commission d'analyse commise à cet effet,

Article 1^{er} : l'appel d'offres N° 06/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 09 Mars 2020 relatif aux travaux de travaux de rénovation des vestiaires du personnel du Hilton Yaoundé CHC pour le Hilton Yaoundé CHC est infructueux pour non satisfaction à tous les critères éliminatoires.

Article 2 : Les soumissionnaires non retenus sont priés de venir sous quinzaine retirer leurs offres.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

COMMUNE D'EDÉA I

DECISION N°01 /D/CAE1ER/SM/BPP/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1ER AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution :

Vu le Décret N°2011/408 du 9 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2011/410 du 9 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/075 du 8 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 8 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 03 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'Arrêté N°203/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de Passation des Marchés ;

Vu l'Arrêté N°000226/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement d'Édéa 1er, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le procès verbal de la session du 13/03/2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Édéa 1er

-DECIDE?

Article 1 : à L'ETABLISSEMENT PAPA YEYE BP : 189 EDEA, TEL : 656 192 114 est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande objet de l'Appel à Consultation susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suite :

Nature de la lettre commande : équipement pour une école inclusive dans la commune l'arrondissement d'Edéa 1er, département de la Sanaga maritime, région du littoral.

Montant de la lettre commande : 4 941 720 (quatre million neuf cent quarante-un mille sept cent vingt) francs toutes taxes comprises.

Délai d'exécution : 01 mois calendaires

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

EDEA le 31 Mars 2020

Le MAIRE

MISSINGA Bernard

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC-PU /HGOPY/CIPM/020 DU 26 FÉVRIER 2020 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MÉDICALE DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général communique :**

Est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence suscité le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaires	Montant TTC	Délai de livraison
Société des Systèmes Médicaux (SSM) B.P. 11 624, Ydé, Tél : 222 218 425	F CFA 8 708 735	Trois (03) mois

Ce Soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'HGOPY pour l'élaboration du projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 14 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

COMMUNE DE NGAOUNDAL

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 01/DC/MOCIPM/CNDAL/2020 DU 1ER/04/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE KASSAMADJOING (22,5 KM),(EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public l'exercice 2020, le Maire de la commune de NGAOUNDAL, Maître d'Ouvrage, lance un avis d'appel d'offre pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Kassa-Madjoing long de 22.5 km. La Demande de Cotation porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Kassa-Madjoing long de 22.5 km.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- INSTALLATION
- Installation de chantier, amené et repli du matériel
- TERRASSEMENT ET CHAUSSEE
- Dégagement de l'emprise de la chaussée au bulldozer ou à la pelle
- Reprofilage simple y compris curage de fossés et exutoires

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issu des études préalables est de : **Vingt-sept millions sept cent mille (27 700 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le budget d'investissement public exercices 2020 sur les lignes d'imputation budgétaire **N° 54 36 468 01 641005 2250 861 N° IV05595**.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée au Secrétariat Général de la Mairie de NGAOUNDAL.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue au Secrétariat Général de la Mairie de NGAOUNDAL, sur présentation d'une quittance de versement obtenue à la Recette Municipale d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cinquante-cinq mille (55 000) Francs CFA. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de NGAOUNDAL, au plus tard le 29/04/2020 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**« DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/MO/CIPM/CNDAL/2020 DU 1er/04/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE KASSAMADJOING (22,5 KM) »
(En procédure d'urgence) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotations par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à FCFA 554 000 (cinq cent cinquante-quatre mille).

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Demande de Cotations sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, entraînera le rejet simple de l'offre.

Toutes les pièces constitutives des offres seront placées dans une enveloppe scellée portant uniquement la mention de la Demande de Cotation en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de NGAOUNDAL.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 29/04/2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. La non-conformité d'une pièce ou de son absence au-delà de 48 heures;
2. L'absence de la caution de soumission au dépouillement ;

JDM n° 2036 du 16 Avril 2020

Page 150 sur 222

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

20/04/2020



3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
5. La note technique inférieure à 70% oui sur 100.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur;

1	Le chiffre d'affaire des deux dernières années ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 15 000 000 FCFA ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier)	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, petits outillage de chantier et Véhicule de liaison), bulldozer ou pelle chargeuse et niveleuse.	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ngaoundal Téléphone : 678 58 99 58 / 694 97 71 09, dès publication du présent avis.

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ». Les documents constituant l'offre seront répartis en un volume, placés sous simple enveloppe.

NGAOUNDAL le 1 Avril 2020

Le MAIRE

MOHAMADOU

COMMUNE DE NGAOUNDAL

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°02/DC/MO/CIPM/CNDAL/2020 DU 1ER/04/2020
POUR L' EQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL AU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

IMPUTATION
54 40 531 07 64 1005 2272 61

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Ngaoundal, Maître d'Ouvrage, envisage lancer un avis de consultation relatif à l'équipement en matériel médical au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoundal.

2. Consistance des prestations

Description du matériel.

Equipement en matériel médical au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoundal

N° Description détaillée de l'article

1. Stéthoscopes simple pavilion Rlester
2. Autoclave 181YX-280 D-2
3. Aspirateur JX-1A pédale
4. Doppler sonatarx avec batterie et chargeur
5. Aspirateur gynécologique LX840L
6. Plateaux en inox moyen 250x200x50mm
7. Boite d'accouchement complète
8. Tensiomètre électronique bracelet M3
9. Otoscope
10. Bouteille à oxygène 30-40 litres
11. Boite de césarienne
12. Boite de laparotomie
13. Appareil à biochimie

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de huit millions de FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte à toutes entreprises de droit camerounais pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de Cotations.

6. Financement

Les équipements objet de la présente Demande de Cotations sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire : N° IV06389 N°54 40 531 07 64 1005 2272 611.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de Cotations incluant les conditions de soumission, le descriptif de prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition de toutes entreprises qualifiées et intéressées à livrer lesdits équipements, pour le compte de la Commune de Ngaoundal.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de Cotations peut-être retiré à la Mairie de Ngaoundal contre versement d'une somme non remboursable de **20.000 (vingt mille francs) CFA** payable à la Recette municipale de Ngaoundal à partir du 1er /04/2020 pendant les jours ouvrables, entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure qui y sont fixées. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire, soit le 29 /04/2020 à 10 heures.

10. Délai de Livraison

Soixante (60) jours

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le Ministre en charge des Finances, d'un montant de 160 000 F CFA (cent soixante mille francs) valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

L'Offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en français ou en anglais. Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Ngaoundal, Maître d'Ouvrage, Tél. 699 62 64 95. L'enveloppe cachetée portera la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 02/DC/MO/CIPM/CNDAL/2020 DU 1ER/04/2020
Relative à l'équipement en matériel médical au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoundal, Commune
de Ngaoundal, Département du Djerem, Région de l'Adamaoua
(En procédure d'urgence) "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

13. Ouverture des Plis

Elle aura lieu une heure après l'heure de fermeture de réception des offres. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune Ngaoundal, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, le 29 /04/2020 à 11 heures dans la salle des délibérations de la commune de Ngaoundal.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans le procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- A- La non-conformité d'une pièce ou de son absence au-delà de 48 heures;
- B- L'absence de la caution de soumission au dépouillement ;
- G- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- D- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- E- La note technique inférieure à 70% de « oui ».

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- 1. Le chiffre d'affaire des deux dernières années oui/non
- 2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières égale à 5 000 000 F oui/non
- 3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non
- 4. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du lieu. oui/non
- 5. Fiche de prospectus technique oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ngaoundal Téléphone ; 678 58 99 58, dès publication du présent avis. « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

NGAOUNDAL le 1 Avril 2020

Le MAIRE

MOHAMADOU

PRÉFECTURE DE LA VINA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/H.52/CDPM/VINA/SAG/2020 DU 14/04/2020 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DU VILLAGE ARTISANAL DE NGAOUNDERE EN MATERIEL DE BUREAU ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIÈME DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA EXERCICE 2020

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 54 39 513 05 441012 2260

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020, le Préfet du Département de la Vina, Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Délégation Département de la Promotion De La Femme et de La Famille de Ngaoundéré, un avis de Consultations pour l'équipement du village artisanal de Ngaoundéré en matériel de bureau. Les prestations du présent Marché comprennent ;

KIT D 'UN EQUIPEMENT DU VILLAGE ARTISANAL DE NGAOUNDERE EN MATERIEL DE BUREAU. ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIEME, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA

N° d'ordre	Désignation	Qté
	BUREAU DU VILLAGE ARTISANAL	
01	CLIMATISEUR FENETRE LG 18M BTU 2,5CV	01
02	TELEVISEUR ECRAN PLAT LED NUMERIQUE SAMSUNG 49 »	04
03	TELEVISEUR ECRAN PLAT LED NUMERIQUE LG 32 »	9
04	TABLE TV GOLDY 3 ETAGES	40
05	CAFETIERE RUSSEL HOBBS 1,4L 1000W, IOTASSES	10
06	CAFFETIERE FILTRE RUSSEL HOBBS 1,8L DECO FR 1000W	07
07	HOME CINEMA LG LHD 756W,DVD VIDEO 1200W,HDMI,BLEUTOOTH, 08PIECES	02
08	FRIGO ICEBERG BCI20 NOIR 120L	01
09	TASSE A CAFE CAPPU EMPILABLE +SUPPORT EN METAL PAQUET DE 6	01
10	ASSIETTE RONDE PLATE 26,5 CM BORD FRISE HARMONIE PQT/6	01
11	PLATEAU INOX 24 »	01
12	FILTRE A EAU AUCMA QY98-1E	01
13	ASPIRATEUR LG 2000W VK5320 NHTS 1,2L	01
14	AMPLIFICATEUR 2400W	01
15	JET DE 04 MICROPHONES FM BALADEUR +02 MICROPHONES A CABLE	01
16	MIXEUR 6PISTES	01
17	BAFFLES DU AL PROFESSIONNEL 4800W SPEAK POWER (PAIRE)	01
18	FICHE MULTIPLE BLOC DE 6 PRISES 3METRES	03
19	REGULATEUR DE TENSION 5000W	01

2. Cout Prévisionnel

Un coût prévisionnel de **15 000 000 (quinze millions) FCFA**.

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'investissement Public de l'Exercice 2020 sur la ligne d'Imputation Budgétaire : **54 39 513 05 441012 2260**

Autorisation de dépense

IV06125

5. Acquisition du Dossier

Avant tout achat de la quittance au Trésor, l'avis s'obtient préalablement au Service de la Préfecture charge des marchés.

Le Dossier peut être obtenu à la Préfecture de Ngaoundéré dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**, payable à la Trésorerie Générale de Ngaoundéré

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de Ngaoundéré contre récépissé, au plus tard **le 06/05/2020 à 08 Heures** et devra porter la mention :

*DEMANDE DE COTATION N°005/DC/H.52/CDPM/VINA/2020 DU 14/04/2020 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN
MATERIELS DE BUREAU DU VILLAGE ARTISANAL DE NGAOUNDERE
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".*

Sous peine de rejet, la caution de soumission d'un montant de 150 000 (cent cinquante mille) et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à la Préfecture de Ngaoundéré au (Service des Affaires Générales) à la date et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 06/05/2020 à 08 heures**

7. Delai de Livraison

Le délai maximum de la livraison des dites fournitures prévu par le Maître d'Ouvrage est de 01 (un) mois.

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées ci-dessous.

Date et heure d'ouverture des plis **09 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salles des réunions de la Préfecture de Ngaoundéré.**

9. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur:

1. L'absence d'une pièce administrative et la non-conformité d'une pièce administrative et n'ayant pas été régularisé dans les quarante heures 48heures après le dépouillement;
2. La non-conformité des offres;
3. L'absence d'une pièce du dossier administratif constitue un critère éliminatoire,
4. Les offres techniques et financiers incomplètes seront rejettes,
5. Le délai d'exécution;
6. Absence des prix unitaires;
7. absence de la caution ou caution Insuffisant (e) ;
8. la non observation des clauses contractuel dans le DAO ;
9. l'omission ou la non-conformité un sous détail de prix unitaires quantifiées dans l'offre financière
10. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée avec des manoeuvres frauduleuses;
11. Absence d'un prix unitaire quantifié

10. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales, Téléphone : dès publication du présent avis.

NGAOUNDERE le 14 Avril 2020

Le PRÉFET

DIKOSSO SEME FRITZ

PRÉFECTURE DE LA VINA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/H.52/CDPM/VINA/SAG//2020 DU 14/04/2020 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 54 43 574 05 451025 2261

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020, le Préfet du Département de la Vina, Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Délégation Département de la Promotion De La Femme et de La Famille de Ngaoundéré, un avis de Consultations pour rééquipement de la Délégation Départementale de la promotion de la femme et de la famille de la vina. Les prestations du présent Marché comprennent :

KIT D 'UN EQUIPEMENT D'UNE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINPROFF DE LA VINA

N° d'ordre	Désignation	Qté
	BUREAU DE LA DELEGUE DEPARTEMENTALE DU MINPROFF	
01	CLASSEUR MÉTALLIQUE A DOSSIERS SUSPEND +03 TIRROIRS"	1
02	FAUTEUIL DIRECTEUR AVEC ACCOUDOIRS EN CUIR AI77	1
03	BUREAU 150*75*76+RETOUR	1
04	CHAISE DE RECEPTION EN CUIR	6
05	TABLE DE REUNION EN BOIS COMPACTE RECTANGULAIRE	1
06	CHAISE DE REUNION	20
07	REFRIGERATEUR BC-140-GRIS 140L	1
08	ONDULEUR NITRAM LEADER 650VA	2
09	REGULATEUR DE TENSION LIGHT WAVE LW AVRC-2000VA	1
10	MICRO-ORDINATEUR HP PRODESK 400 G3 15, INTER CORE 15-6500/3,2GHZ TURBO, RAM 4GO DDR4 2333MHZ, DD500GO 7200TRS/MN SATA, LECTEUR DVD RW, ECRAN 21", 3PORTS USB, RJ45	02
11	IMPRIMANTE PRO 400 OU EQUIVALENT (IMPRESSIQN LASER MONOCHROME)	1
12	PHOTOCOPIEUR CANON IR 1133, 4840B002 AA (COPY, SCAN, PRINT)	1
13	RIDEAU PRET A POSER OCCULTANT 14 OEILLETES DE 250X 270CM	12
14	MOQUETTE TAPAS 1 CM D'EPAISSEUR	16

2. Cout Prévisionnel

Un coût prévisionnel de **8 500 000 (huit millions cinq cent mille) Francs F CFA.**

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020 sur la ligne d'Imputation Budgétaire : **54 43 574 05 451025 2261**.

Autorisation de dépense

IV06983

5. Acquisition du Dossier

Avant tout achat de la quittance au trésor, l'avis s'obtient préalablement au Service de la Préfecture chargé des marchés. Le Dossier peut être obtenu à la Préfecture de Ngaoundéré dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40.000) francs CFA** payable à la Trésorerie Générale de Ngaoundéré.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de Ngaoundéré contre récépissé, au plus tard **le 05/05/2020 à 09 Heures** et devra porter la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 006/DC/H.52/CDPM/VINA/SAG//2020 DU 14/04/2020
RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE
LA FAMILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".*

Sous peine de rejet, la caution de soumission d'un montant de **170 000 (cent soixante-dix mille)** et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à la Préfecture de Ngaoundéré au (Service des Affaires Générales) à la date et heure fixées dans la demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 05/05/2020 à 10heures**

7. Délai de Livraison

Le délai maximum de la livraison des dites fournitures prévu par le Maître d'Ouvrage est de **01 (un) mois**.

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées ci-dessous.

Date et heure d'ouverture des plis **Le 05/05/2020 à 10 heures**

Lieu d'ouverture des plis **Salle des réunions de la Préfecture de Ngaoundéré**

9. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative et la non-conformité d'une pièce administrative et n'ayant pas été régularisée dans les quarante-huit heures(48) après le dépouillement.
2. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif constitue un critère éliminatoire;
3. L'absence dans l'offre technique de tous les documents requis dans le DAO,
4. Les offres techniques et financières incomplètes seront rejetées;
5. Justification d'une réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal dans la livraison des équipements de bureau;
6. L'omission dans le bordereau ou la non-conformité 'un sous détail de prix unitaires aux prix unitaires quantifiés dans l'offre financière,
7. Le délai d'exécution;
8. L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d un marche au cours des trois dernières années
9. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée avec des manoeuvres frauduleuse,
10. Non observation des clauses contractuelles dans le DAO;
11. Absence d'un prix unitaire quantifié.

10. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moms-disante

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales, Téléphone : dès publication du présent avis.

NGAOUNDERE le 14 Avril 2020

Le PRÉFET

DIKOSSO SEME FRITZ

PRÉFECTURE DE LA VINA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/H.52/CDPM/VINA/SAG//2020 DU 14/04/2020 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE MBE, ARRONDISSEMENT DE MBE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 54 43 574 05 471016 2261

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020, le Prefet du Département de la Vina Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Délégation d'Arrondissement de la Promotion de La Femme et de La Famille de MBE, un avis de Consultations pour l'équipement de la Délégation d'Arrondissement de la Promotion de la Femme et de la FAMILLE de MBE en procédure d'urgence. Les prestations du présent Marché comprennent :

KIT D 'UN EQUIPEMENT LA DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE MBE

N° d'ordre	Désignation	Qté
	BUREAU DE LA DELEGUE D'ARRONDISSEMENT DE MBE	
01	ORDINATEUR COMPLET HP PRO 3400MF,2GO,500GO,500GO,20"	2
02	IMPRIMANTE A JET D'ENCRE HP DESKJET 3525	1
03	ONDULEUR EPRO 1500VA	2
04	PHOTOCOPIEUR CANON IR 1133,484080002AA	1
05	CLASSEUR METALLIQUE A DOSSIERS SUSPENDU+3TIR0IRES	3
06	FAUTEUIL DIRECTEUR CLASSIC CUIR TOURNANT ET REGLABLE	1
07	VENTILATEUR A EAU GREPAS GAC 36 2R	1
08	BUREAU 150*75*76+RETOUR	1
09	CHAISE DE RECEPTION EN CUIR	6
10	TABLE DE REUNION BETA MODULABLE I40*250CM-PLATEAU BUREAU	1
11	POSE RIDEAUX ET ACCESSOIRE	8
12	TAPIS AU METRE EN (EN ROULEAU)	16
13	CHAISE DE REUNION	20

2. Cout Prévisionnel

Un coût prévisionnel de **7 000 000 (sept millions) Francs CFA.**

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020 sur la ligne d'Imputation Budgétaire : **54 43 574 05 471016 2261**.

Autorisation de dépense

IV06992

5. Acquisition du Dossier

Avant tout achat de la quittance au trésor, l'avis s'obtient préalablement au Service de la Préfecture chargé des Marchés. Le Dossier peut être obtenu à la Préfecture de Ngaoundéré dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40.000) francs CFA**, payable à la Trésorerie Générale de Ngaoundéré

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de Ngaoundéré contre récépissé, au plus tard le **06/05/2020 à 09 heures** porter la mention:

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 007/DC/H.52/CDPM/VINA/SAG//2020 DU 14/04/2020
RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET
DE LA FAMILLE DE MBE, ARRONDISSEMENT DE MBE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".*

Sous peine de rejet, la caution de soumission d'un montant de **140 000 (cent quarante mille)** de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à la Préfecture de Ngaoundéré au (Service des Affaires Générales) à la date et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres **Le 06/05/2020 à 9 heures.**

7. Délai de Livraison

Le délai maximum de la livraison des dites fournitures prévu par le Maître d'Ouvrage est de **01 (un) mois**

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vina, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées ci-dessous:

Date et heure d'ouverture des plis **Le 06/05/2020 à 10 heures.**

Lieu d'ouverture des plis Salle des réunions de la Préfecture de Ngaoundéré.

9. Critères d'évaluation

Les critères cliniaioircs porteront essentiellement sur :

1. l'asence d'une pièce administrative et la non-conformité d'une pièce administrative et n'ayant pas été régularisé dans les quarante-huit heures(48) après le dépouillement,
2. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif constitue un critère éliminatoire;
3. L'absence dans l'offre technique de tous les documents requis dans le DAO;
4. Les offres techniques et financières incomplètes seront rejetées;
5. Justification d'une réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal dans la livraison des équipements de bureau;
6. L'omission dans le bordereau ou la non-conformité 'un sous détail de prix unitaires aux prix unitaires quantifies dans l'offre financière,
7. Le délai d'exécution;
8. l'absencc d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
9. La fausse déclaration ou pièce falsifiée tivec des manoeuvres frauduleuse;
10. Non observation des clauses contractuelles dans le DAO;
11. Absence d'un prix unitaire quantifié.

10. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnajre dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires' peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales, Téléphone : 2222.32046 dès publication du présent avis.

NGAOUNDERE le 14 Avril 2020

Le PRÉFET

DIKOSSO SEME FRITZ

COMMUNE DE SANGMÉLIMA

**DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CS/CIPM-CS/2020 DU 30 MARS 2020 POUR
L'ÉQUIPEMENT EN TABLES-BANCS DE CERTAINES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLIES DE LA
COMMUNE DE SANGMELIMA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation des projets à la base, sur financement du BIP de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Sangmélima. Maître d'Ouvrage, envisage de procéder à rééquipement en tables-bancs de certaines établissements scolaires publics de la Commune de Sangmelima, ainsi qu'il suit :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE	LOCALITE
Ecoles Maternelles	Meyos Essabikoula ; Metet ; Mbeli'i ; Moneko'o ;
Ecoles Primaires	Ako'oloui ; Mekomo Esse ; Evelessi 1 ; Mekom 2 ; Bilingue Otoakam ; Efoulan Yemvak ; Ndjantom ; Nyazanga ; Nkolassok ; Alouma Yetok ; Nkolngbwa ; Ma'anemenyin
C.E.T.1.0	Mezesse ; Meyomadjom ; Oveng Yembong
Lycée	Meyomadjom

2. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : trente-deux millions (32 000 000) FCFA TTC.

3. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être parcouru aux heures ouvrables, au Service Technique de la Commune de Sangmélima.

4. Acquisition du Dossier

Les Entreprises intéressées par la présente offre peuvent l'acquérir au Service Technique de la Commune de Sangmélima, contre présentation d'une quittance de versement à la recette Municipale de la somme de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**.

5. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces matériels doit être chiffré hors taxes (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, à déposer **au plus tard, le 28 Avril 2020 à 14 heures** au Service Technique de la Commune de Sangmélina, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d' Ouvrage avec la mention :

« AVIS DE CONSULTATION 001/DC/CS/CIPM-CS/ 2020 DU 30 Mars 2020

Pour l'équipement en tables-bancs de certaines Etablissements scolaires publics de la Commune de Sangmelima

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Delai de Livraison

Soixante (60) jours

7. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution de soumission est de Six cent quarante mille (640 000) CFA.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **au plus tard le 28 Avril 2020 à 15 h30 mn** dans la salle des conférences de l'Hôtel de Ville de Sangmélina.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Sangmélina

SANGMELIMA le 30 Mars 2020

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE SANGMÉLIMA

**DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/ CS /CIPM-CS/2020 DU 30 MARS 2020 POUR
L'ACQUISITION DU MATÉRIEL SPÉCIFIQUE POUR L'ECOLE PUBLIQUE DE MONAVEBE, COMMUNE DE
SANGMELIMA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
5415197016418052279426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation des projets à la base, sur financement du Budget Investissement Public de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Sangmélima, Maitre d'Ouvrage, envisage de procéder à l'acquisition du matériel spécifique pour l'Ecole Publique de Monavebe, dans la Commune de Sangmelima.

2. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : cinq millions (5 000 000) FCFA TTC

3. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être parcouru aux heures ouvrables, au Service Technique de la Commune de Sangmélima

4. Acquisition du Dossier

Les Entreprises intéressées par la présente offre peuvent l'acquérir au Service Technique de la Commune de Sangmélima, contre présentation d'une quittance de versement à la recette Municipale de la somme de **cinq (5 000) francs CFA**.

5. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces matériels doit être chiffré hors taxes (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, à déposer au plus tard, **le 28 Avril 2020 à 14 heures** au Service Technique de la Commune de Sangmélima, sous enveloppe cachetée adressée au Maitre d' Ouvrage avec la mention

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/ CS /CIPM-CS/2020 du 30 Mars 2020

Pour l'acquisition du matériel spécifique pour l'Ecole Publique de Monavebe, Commune de Sangmelima

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

6. Delai de Livraison

trente (30) jours

7. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard 28 Avril 2020 à 15 h30 mn dans la salle des conférences de l'Hôtel de Ville de Sangmélima.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Sangmélina

SANGMELIMA le 30 Mars 2020

Le MAIRE

NOMO ONGUENE Antony

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC-PU /HGOPY/CIPM/020 DU 26 FÉVRIER 2020 RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MÉDICALE DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ (HGOPY).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général communique :**

Est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à la Demande de Cotation en Procédure d'Urgence suscité le Soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaires	Montant TTC	Délai de livraison
Société des Systèmes Médicaux (SSM) B.P. 11 624, Ydé, Tél : 222 218 425	F CFA 8 708 735	Trois (03) mois

Ce Soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'HGOPY pour l'élaboration du projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 14 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°000001/CW/DG/DAJM/CMT/CIPM/2020 DU 13/04/2020
PORTANT PUBLICATION DU DOSSIER DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE
N°003/CNR/CAMWATER/ DG/ DAMA /CIPM/2020 DU 28/02/2020, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE
N° 0015/L/2020/CAMWATER/CA/CCSCM DU 27/02/2020, DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CAMWATER, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE
ELECTRIQUE PAR LE RESEAU ENEO, DE LA STATION DE PRISE D'EAU DE KEKEM, DES STATIONS DE
REPRISE DE BARE ET DE MELONG**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	MAT-LEC BP 12 458 YDE	218 061 041 F CFA HT 260 037 791 F CFA TTC	Trois (03) mois.

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE N°000021/CW/DG/2020 DU 25/03/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°015/DCO/CAMWATERIDG/DSCMICIPM/2019 DU 02/12/2019 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE CELLULE MOYENNE TENSION 15KV, Y COMPRIS TRAVAUX DE GENIE CIVIL POUR LA REMISE EN ETAT DU POSTE DE TRANSFORMATION ALIMENTANT L'IMEUELE SIEGE DE LA CAMWATER A DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant en FCFA TTC	D
LE DIRECTEUR CAMWATER	ETS SIMTECH-3D GENERAL DE LA SARL BP 8210 DOUALA	19 250 528 FCFA TTC	04

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation de l'affaire.

Par ailleurs. Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Division des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 25 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE YAOUNDE II

DOSSIER APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 27 MARS 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS, AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE DE YAOUNDE II (QUARTIER NKOMKANA IADDITIF N°001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, immeuble siège, sis au quartier Tsinga, face Palais des Congrès de Yaoundé, 2e étage, Porte 203, au plus tard le 24 Avril 2020 à 12 heures, heure locale. Les offres devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004 /AONR/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 1ER AVRIL 2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II (QUARTIER ETETACK) FINANCEMENT : BIPMINH DU - Exercice 2020 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.
	Lire plutot 10. Remise des offres. le 27 avril 2020 à 13 heures. ... 10. Submission of Bids on 27th April 2020 at 1 pm
2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à 345 000 (Trois cent quarante-cinq mille) FCFA. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution des lots pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
	Lire plutot 6. Cautionnement provisoire valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres. 6. Provisional guarantee valid ninety (90) days from the deadline when tenders are submitted.

3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase). L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 24 Avril 2020 à partir de 13 heures, heure locale à la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé 2 par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.
	Lire plutôt 12. Ouverture des offres L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 27 Avril 2020 à 14 heures, heure locale, ... 12. Opening of bids <i>The opening of bids shall be done in a single phase; it shall take place on 27 th April 2020 at 2 p.m.,</i>

4	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... ● Critères éliminatoires a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures ; b) Offre technique incomplète pour : <i>b1) Non production de la preuve d'inscription à l'ONIGC du Chef de mission;</i> <i>b2) Absence d'un chef de mission Ingénieur de Génie Civil ayant au minimum BAC+3, sept années d'expérience générale au moins et ayant assuré en tant que Chef de Mission le contrôle d'au moins 2 projets d'entretien de voiries urbaines ;</i> c) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ; d) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans mise en disponibilité ; e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ; g) Absence du sous-détail d'un prix quantifié. ● Critères essentiels L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les trois critères essentiels ci-après définis : 1. Personnel d'encadrement (45 points) 2. Moyens techniques et matériels (25 points) 3. Références du BET (30 points) Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 70 points. Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.

4	Critères d'évaluation
	Lire plutot 15.1. Critères Eliminatoires c4. SANS OBJET h) N'avoir pas satisfait à au moins 23 éléments des critères essentiels. 15. Bid assessment criteria 15.1 Eliminary criteria C4) NO APPLICABLE h) Not satisfying at least 23 elements of essential criteria

5	Durée Validité des Offres
	Au lieu de ... La durée de validité des offres est de trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise
	Lire plutot 11. Durée de validité des offres La durée de validité des offres est de soixante (60) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise. 11. Duration of tender validity The bids shall be valid for sixty (60) days with effect from their submission deadline.

6 Autres

Au lieu de ...

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

6 Autres

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt **sous peine de disqualification**. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i) Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii) Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion ;

iii) L'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics.

c) Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une exclusion.

Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'autorité contractante ou du Maître d'Ouvrage.

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

YAOUNDE le 16 Avril 2020

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA), MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT ACQUIS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :-N°01/AOIR/CARPA/MO/CIPM/20 DU 16 DÉCEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DU SUIVI ANNUEL D'UN CERTAIN NOMBRE DE CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé, Tel : 222 21 81 07, fax : 222 21 79 80, au plus tard le 14/04/ 2020 à 14 heures. L'offre devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres International Restreint N° 01/AOIR/CARPA/MO/CIPM/20 du 16 décembre 2019 Pour le recrutement d'un consultant en vue de suivi annuel d'un certain nombre de contrats de Partenariat Public-Privé (PPP) <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</i>
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé, Tel : 222 21 81 07, fax : 222 21 79 80, au plus tard le 28/04/ 2020 à 14 heures. L'offre devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres International Restreint N° 01/AOIR/CARPA/MO/CIPM/20 du 16 décembre 2019 Pour le recrutement d'un consultant en vue de suivi annuel d'un certain nombre de contrats de Partenariat Public-Privé (PPP) <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</i>

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 14 :04 :2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés au siège du CARPA , sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 28/04/2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés au siège du CARPA , sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points.
3	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot -pour la non-conformité d'une pièce administrative, le soumissionnaire a 48 heures après l'ouverture des offres pour se conformer. (Page 33 du RPDAO, pièce N°4) -La durée de validité est de 90 jours pour la caution de soumission -le cautionnement définitif n'est pas exigé dans le cadre de ces lettres-commandes. -Le décompte final ou la dernière facture est soumis au visa préalable du MINMAP. (art.21 sur le CCAP)

YAOUNDE le 14 Avril 2020

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

COMMUNE D'AKOEMAN

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
004/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2020 DU 23 /03/2020EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX
D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE NGON, COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG
ET SO'O. - REGION DU CENTRE-**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à six cent quatre-vingt-sept mille (687 000) francs CFA. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 15 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
	Lire plutot Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à six cent quatre-vingt-sept mille (687 000) francs CFA. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... <u>1.Principaux critères éliminatoires.</u> a)Dossier administratif ° Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 h (<i>sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés</i>; °Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; °Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; b)Offre technique °Note technique inférieure à 80 % ; °Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; °Non possession en propre ou en location d'au moins un camion Yap. c)Offre financière °Offre financière incomplète °Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ; <u>2. Critères de qualification.</u> Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur : - Le chiffre d'affaires (oui/non) ; - Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ; - La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ; - L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ; - L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ; - L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

2	Critères d'évaluation
	Lire plutôt 12- Principaux critères éliminatoires. a) <u>Dossier administratif</u> ° Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 h (<i>sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés</i>; ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; b) <u>Offre technique</u> ° Note technique inférieure à 80 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; c) <u>Offre financière</u> ° Offre financière incomplète ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

3	Durée Validité des Offres
	Au lieu de ... Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.
	Lire plutôt Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

4 Autres

Au lieu de ...

PIÈCE N°3 : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Article 10 : Préparation et dépôts des Offres

La période de validité des offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite de dépôt des offres. Sept (07) exemplaires de l'offre dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels seront remplis et envoyés à l'adresse suivante : « Commune d'Akoeman » et porteront la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 23/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE NGON, COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE –»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Article 5 : Principaux critères de qualification des soumissionnaires

a) Dossier administratif

- ° Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés*);
- ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- ° Note technique inférieure à **80 %** ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- ° Non possession en propre ou en location d'au moins un camion Yap.

c) Offre financière

- ° Offre financière incomplète
- ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

Article 11 : Date limite de dépôt et Ouverture des Offres

La date limite de dépôt des offres est fixée le **15/04/2020 à 14 heures** précises et l'ouverture des offres aura lieu le même jour à **15 heures**, à la Commune d'Akoeman.

4 Autres**Lire plutôt****Article 10 : Préparation et dépôts des Offres**

La période de validité des offres est de **soixante (60) jours** à partir de la date limite de dépôt des offres. Sept (07) exemplaires de l'offre dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels seront remplis et envoyés à l'adresse suivante : « Commune d'Akoeman » et porteront la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 23/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE NGON, COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE –»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Article 5 : Principaux critères de qualification des soumissionnaires**a) Dossier administratif**

- ° Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés*);
- ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- ° Note technique inférieure à **80 %** ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

c) Offre financière

- ° Offre financière incomplète
- ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

Article 11 : Date limite de dépôt et Ouverture des Offres

La date limite de dépôt des offres est fixée le **15/04/2020 à 14 heures** précises et l'ouverture des offres aura lieu le même jour à **15 heures**, à la Commune d'Akoeman.

Le reste sans changement.

AKOEMAN le 14 Avril 2020

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE D'AKOEMAN

ADDITIF RECTIFICATIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2020 DU 23 /03/2020EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR QUINZE (15) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE D'AKOEMAN, COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. - REGION DU CENTRE-

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à trois cent soixante-quinze mille (375 000) francs CFA. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 15 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
	Lire plutot Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à trois cent soixante-quinze mille (375 000) francs CFA. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... <u>1.Principaux critères éliminatoires.</u> a) Dossier administratif ° Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 h (<i>sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés</i>; ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; b)Offre technique ° Note technique inférieure à 80 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ° Non possession en propre ou en location d'au moins un camion Grue/Yap. c)Offre financière ° Offre financière incomplète ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ; <u>2- Critères de qualification.</u> Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur : - Le chiffre d'affaires (oui/non) ; - Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ; - La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ; - L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ; - L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ; - L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

2	Critères d'évaluation
	Lire plutôt 12- Principaux critères éliminatoires. a) <u>Dossier administratif</u> ° Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 h (<i>sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés</i>; ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; b) <u>Offre technique</u> ° Note technique inférieure à 80 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; c) <u>Offre financière</u> ° Offre financière incomplète ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

3	Durée Validité des Offres
	Au lieu de ... Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.
	Lire plutôt Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

4	Autres
	Au lieu de ... <u>PIÈCE N°3</u> : RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) Article 10 : Préparation et dépôts des Offres La période de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres. Sept (07) exemplaires de l'offre dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels seront remplis et envoyés à l'adresse suivante : « Commune d'Akoeman » et porteront la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2020 DU 23 /03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR QUINZE (15) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE D'AKOEMAN, COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. - REGION DU CENTRE- « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Article 10 : Préparation et dépôts des Offres La période de validité des offres est de soixante (60) jours à partir de la date limite de dépôt des offres. Sept (07) exemplaires de l'offre dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels seront remplis et envoyés à l'adresse suivante : « Commune d'Akoeman » et porteront la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2020 DU 23 /03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR QUINZE (15) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE D'AKOEMAN, COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. - REGION DU CENTRE- « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

AKOEMAN le 14 Avril 2020

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°012 /D/FEICOM/DG DU 13 AVRIL 2020 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DIVERSES
DE BUREAU PAR LE FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercomm

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Demande de Cotation N°003/DC/FEICOM/CIPM/2020 du 06 Mars 2020 pour l'acquisition des fournitures diverses de bureau

D E C I D E:

Article 1er : L'Entreprise **ETS M.C Consulting BP : 14099 Yaoundé-Cameroun, Tél : (237) 677 86 14 61 / 222 217 917**, est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation **N°003/DC/FEICOM/CIPM/2020 du 06 mars 2020** relative à l'acquisition des fournitures de bureau par le FEICOM, pour un montant de **trente millions sept cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatre-vingt-trois (30 786 146) francs CFA TTC**, pour un délai de livraison de **dix-huit (18) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution de la Lettre-Commande.

Article 2 : La Responsable de ladite Entreprise est invitée à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du Marché y afférent.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

RECTIFICATIF 1 N° 2738/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 15 AVRIL 2020 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°014/20/A010/SDCC/CIPM DU 17/03/2020 POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES ÉLECTRIQUES DE RECHANGE ET POUR LES TRAVAUX DE MONTAGE RELATIFS AU PROJET D'ACCROISSEMENT DES CAPACITÉS DE L'HUILERIE DE LA SODECOTON DE GAROUA

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... Le coût prévisionnel toutes taxes comprises, de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à 330 000 000 FCFA.
	Lire plutôt Le coût prévisionnel toutes taxes comprises, de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à 330 000 000 FCFA.

2	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 120 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "Compte Spécial CAS ARMP". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.
	Lire plutôt Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "Compte Spécial CAS ARMP". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

3	Remises des offres
	Au lieu de ... Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus le 21/04/2020 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°014/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 17 MARS 2020 POUR LA FOURNITURE DES PIECES ELECTRIQUES DE RECHANGE ET POUR LES TRAVAUX DE MONTAGE RELATIFS AU PROJET D'ACCROISSEMENT DES CAPACITES DE L'HUILERIE DE LA SODECOTON DE GAROUA « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus le 05/05/2020 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°014/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 17 MARS 2020 POUR LA FOURNITURE DES PIECES ELECTRIQUES DE RECHANGE ET POUR LES TRAVAUX DE MONTAGE RELATIFS AU PROJET D'ACCROISSEMENT DES CAPACITES DE L'HUILERIE DE LA SODECOTON DE GAROUA « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

4	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant égal à 6 600 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.
	Lire plutot Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant égal à 660 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

5	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 21/04/2020 à partir de 16 heures. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

5	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 05/05/2020 à partir de 16 heures.
6	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte: Critères éliminatoires : Il s'agit notamment: 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ; 2 De l'absence de la caution de soumission ; 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ; 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant; 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture indiquées dans la pièce n° 5 du présent DAO; 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ; 7 Non-respect de deux (02) critères essentiels ; 8 De la non-conformité du modèle de soumission ; 9 De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels. En substance, ces critères sont résumés comme suit : Critère n° 1A: conformité des pièces du dossier administratif ; Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ; Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission. Critères essentiels Critère n° 2A :Engagement du fabricant {production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30%; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 165 000 000 FCFA comptant pour 15%; Critère n° 2E : Chiffres d'Affaires moyen des trois derniers exercices au moins égal à 330 000 000 FCFA ; comptant pour 15%. L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu. Evaluation des offres financières Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux conditions du présent DAO seront prises en compte pour la suite de l'analyse. Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises.
	Lire plutot Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 16 500 000 FCFA comptant pour 15%; Critère n° 2E : Chiffres d'Affaires moyen des trois derniers exercices au moins égal à 33 000 000 FCFA ; comptant pour 15%.

GAROUA le 15 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE D'AKOEMAN

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°002.BIS/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 25/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES
 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE
 BETH DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à 320 000 (trois cent vingt mille) francs CFA . Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 15 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
	Lire plutôt Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à 320 000 (trois cent vingt mille) francs CFA. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

2	Durée Validité des Offres
	Au lieu de ... Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.
	Lire plutôt Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

3 Autres

Au lieu de ...

Pièce N°5 : **CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

CHAPITRE VIII : PEINTURE

Les travaux de peinture comprendront toutes sujétions d'engrenage, de ponçage et de rebouchage à l'enduit de peinture.

Préparation des surfaces

Murs : Tacifix AF (Pantitrim Murs : Chaux)

Plafonds : Pantimat ou similaire Tacibat super dilué de 10 à 20%

Bois : Glycéro dilué

Finition

Plafonds : **Pantex 800** en 2 couches ou Tacibat super (Tropix) en 2 couches

Murs extérieurs : **Pantex 1300** en 2 couches ou Tacicryl extra (Sytext) en 2 couches

Murs intérieurs : **Pantex 800** en 2 couches ou Tacibat super (Tropix) en 2couches

Soubassement : 25 cm en peinture glycérophtalique (Tacilac extra) en 2 couches

Menuiserie bois et métallique : peinture glycérophtalique en 2 couches

3 Autres

Lire plutot

CHAPITRE VIII : PEINTURE

Les travaux de peinture comprendront toutes sujétions d'engrenage, de ponçage et de rebouchage à l'enduit de peinture.

Préparation des surfaces

Murs : Tacifix AF (Pantitrim Murs : Chaux)

Plafonds : Pantimat ou similaire Tacibat super dilué de 10 à 20%

Bois : Glycéro dilué

Finition

Plafonds : **Pantex 800 (ou équivalent)** en 2 couches ou Tacibat super (Tropix) en 2 couches

Murs extérieurs : **Pantex 1300 (ou équivalent)** en 2 couches ou Tacicryl extra (Sytext) en 2 couches

Murs intérieurs : **Pantex 800 (ou équivalent)** en 2 couches ou Tacibat super (Tropix) en 2couches

Soubassement : 25 cm en peinture glycérophtalique (Tacilac extra) en 2 couches

Menuiserie bois et métallique : peinture glycérophtalique en 2 couches

LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE

AKOEMAN le 14 Avril 2020

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE MENGANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 /AAONO/MENGANG/CIPM-MG/2020 DU 25/03/2020 POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE ATONG-EVOUNG-OBOK DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOUEN PROCEDURE D'URGENCE ADDITIF LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG, MAÎTRE-D'OUVRAGE, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS CITÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Mengang au plus tard le 16/04/2020 à 12 Heures et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006 /AAONO/MENGANG/CIPM-MG/2020 DU 25/03/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE EVOUNG-ATONG-OBOK DANS LA L'ARRONDISSEMENT DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Mengang au plus tard le 17/04/2020 à 12 Heures et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006 /AAONO/MENGANG/CIPM-MG/2020 DU 25/03/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE EVOUNG-ATONG-OBOK DANS LA L'ARRONDISSEMENT DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
2	Autres
	Au lieu de ... n/a

2 Autres**Lire plutôt****les pièces administratives non conformes figurent parmi les critères éliminatoires**

- **Article 92(9)** : du code des marchés prescrit qu'en cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis un délai de quarante-huit heures (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer les pièces en question.

Toutefois l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre

-3 DU DELAIS DE VALIDITE DU CAUTIONNEMENT

-L'Article 90(4) du code suscité prescrit que le délai de validité du cautionnement de soumission excède celui des offres de 30 jours

-L'Article 166 dudit code indique que lorsqu'il est imputable au Maître d'Ouvrage ou au comptable assignataire le délai de paiement dans les délais fixés par le CCAP des intérêts moratoires peuvent être dus au titulaire du marché

-4 DU ROLE DU MINMAP

- L'Article 47(1) le code des marchés précise que le contrôle externe de l'exécution des marchés publics est exercé par le Ministère des marchés publics à ce titre, il reçoit une copie des décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés des travaux

-5 MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE

-L'Article 5(e) et (s) dudit code ne fait plus la distinction entre le Maître d'Ouvrage et l'Autorité Contractante

-6 DES TEXTES CADUCS

-L'Article 207 du nouveau code abroge les textes caducs suscités

-L'Article 2 de l'arrêté N°038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers types d'Appel d'Offre pour la passation des marchés publics exige en substance le respect des détails constitutifs desdits dossiers par conséquent l'harmonisation est faite en correction dans ledit DAO

- L'article 6 du CCAP contenu dans le DAO suscité est en vigueur par l'arrêté susvisé exige également la présence des textes généraux qui sont applicables et auxquels est soumis le marché

MENGANG le 10 Avril 2020

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMUNE DE MENGANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 /AAONO/MENGANG/CIPM-MG/2020 DU 25/03/2020 POUR L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE EDOU-NYODO DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOUEN PROCEDURE D'URGENCE ADDITIF LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG, MAÎTRE-D'OUVRAGE, INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS CITÉ DES MODIFICATIONS CI-APRÈS :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Mengang au plus tard le 16/04/2020 à 12 Heures et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007 /AAONO/MENGANG/CIPM-MG/2020 DU 25/03/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKAK-NYODO-EDOU DANS LA L'ARRONDISSEMENT DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Mengang au plus tard le 17/04/2020 à 12 Heures et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007 /AAONO/MENGANG/CIPM-MG/2020 DU 25/03/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKAK-NYODO-EDOU DANS LA L'ARRONDISSEMENT DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
2	Autres
	Au lieu de ... n/a

2 Autres
Lire plutôt
les pièces administratives non conformes figurent parmi les critères éliminatoires

- **Article 92(9)** : du code des marchés prescrit qu'en cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis un délai de quarante-huit heures (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer les pièces en question.

Toutefois l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre

-3 DU DELAIS DE VALIDITE DU CAUTIONNEMENT

- L'Article 90(4) du code suscité prescrit que le délai de validité du cautionnement de soumission excède celui des offres de 30 jours

- L'Article 166 dudit code indique que lorsqu'il est imputable au Maître d'Ouvrage ou au comptable assignataire le délai de paiement dans les délais fixés par le CCAP des intérêts moratoires peuvent être dus au titulaire du marché

-4 DU ROLE DU MINMAP

- L'Article 47(1) le code des marchés précise que le contrôle externe de l'exécution des marchés publics est exercé par le Ministère des marchés publics à ce titre, il reçoit une copie des décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés des travaux

-5 MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE

- L'Article 5(e) et (s) dudit code ne fait plus la distinction entre le Maître d'Ouvrage et l'Autorité Contractante

-6 DES TEXTES CADUCS

- L'Article 207 du nouveau code abroge les textes caducs suscités

- L'Article 2 de l'arrêté N°038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers types d'Appel d'Offre pour la passation des marchés publics exige en substance le respect des détails constitutifs desdits dossiers par conséquent l'harmonisation est faite en correction dans ledit DAO

- L'article 6 du CCAP contenu dans le DAO suscité est en vigueur par l'arrêté susvisé exige également la présence des textes généraux qui sont applicables et auxquels est soumis le marché

MENGANG le 10 Avril 2020

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA), MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT ACQUIS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-APRÈS :-N°03/AOIR/CARPA/MO/CIPM/20 DU 16 DÉCEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UN MODÈLE D'ESTIMATION DES COÛTS DE PROJETS D'INFRASTRUCTURES ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé, Tel : 222 21 81 07, fax : 222 21 79 80, au plus tard le 14 avril 2020 à 15 heures. L'offre devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres International Restreint N° 03/AOIR/CARPA/MO/CIPM/20 du 19 Décembre 2019 Pour le recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration d'un modèle d'estimation des coûts de projets d'infrastructures <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</i>
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé, Tel : 222 21 81 07, fax : 222 21 79 80, au plus tard le 30 avril 2020 à 14 heures. L'offre devra porter la mention suivante : Avis d'Appel d'Offres International Restreint N° 03/AOIR/CARPA/MO/CIPM/20 du 19 Décembre 2019 Pour le recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration d'un modèle d'estimation des coûts de projets d'infrastructures <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</i>

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 15 Avril 2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés au siège du CARPA, sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 30 Avril 2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés au siège du CARPA , sis au Quartier Bastos, Boulevard de l'URSS, B.P 33 745 Yaoundé Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points.
3	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot -pour la non-conformité d'une pièce administrative, le soumissionnaire a 48 heures après l'ouverture des offres pour se conformer. (Page 33 du RPDAO, pièce N°4) -La durée de validité est de 90 jours pour la caution de soumission -le cautionnement définitif n'est pas exigé dans le cadre de ces lettres-commandes. -Le décompte final ou la dernière facture est soumis au visa préalable du MINMAP. (art.21 sur le CCAP)

YAOUNDE le 14 Avril 2020

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

COMMUNE DE GUIDER

**DECISION D'ATTRIBUTION 001/C/C.GDER/SCPM/2020 DU 27 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DU
 RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO-PU/RN/D42/COMMUNE -
 GUIDER/SCPM/CIPM/2020 DU 03/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE
 DEUX SALLES DE CLASSE DANS DEUX ÉCOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GUIDER
 DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI RÉGION DU NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Guider,
 VU la Constitution de la République du Cameroun ;

VU la Loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;
 VU la Loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
 VU la Loi N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et établissements communaux, modifié par le Décret N° 77/285 du 03 Août 1977 ;
 VU le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
 VU le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
 VU Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur ITOE PETER MBONGO, Administrateur civil principal, aux fonctions de Préfet du Département du Mayo-Louti;
 Vu l'Arrêté N° 000322/A/MINDDEVEL/ du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020, dans la commune de Guider, département du Mayo-louti région du Nord;
 Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organisations Subventionnés, pour l'Exercice 2017;

Vu la Décision Municipale N°18/DIVI/C-GDER/SG DU 26/06/2019 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la commune de Guider.

Considérant Le dossier d'Appel d'offre N°01/AONO-PU/RN/D42/COMMUNE GUIDER/SCPM/CIPM/2020 du 03/03/2020 pour les Travaux de construction de deux blocs de deux salles de classe dans (02) écoles primaires de la Commune de Guider Département du Mayo-Louti Région du Nord.

DECIDE:

Article 1er- Les Etablissements ci-dessous ont été retenus comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offre suscité :

N°DAO	Etablissements	LOT	LOCALITES	Montants HT (en FCFA)	Montants TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
01	ETS	1	GANGANG	16 754 790	19 980 087	03 mois
	KOTOROKSA					
	ETS MADI	2	SABONGARI	16 771 392	19 999 985	
	BOUBA ET FILS					

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°012/C/FEICOM/DG DU 13 AVRIL 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA
DEMANDE DE COTATION N°003/DC/FEICOM/CIPM/2020 DU 06 MARS 2020 POUR L'ACQUISITION DES
FOURNITURES DIVERSES DE BUREAU PAR LE FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 012/D/FEICOM/DG du 13 AVRIL 2020,

L'Entreprise ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS MC CONSULTING	TRENTE MILLIONS SEPT CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS (30 796 283) FRANCS CFA TTC	DIX-HUIT (18) JOURS

La Responsable de ladite Entreprise est invitée dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution du Marché. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 13 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE FIGUIL

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2020 DU 19 FEVRIER 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A BADADJI DANS LA COMMUNE DE FIGUIL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FIGUIL,

VU la Constitution ;

VU le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;

vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

vu la circulaire n°0000B349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instruction relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2020;

vu la Décision N°002/DM/C-F/SG/du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Figuil.

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres n°03/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2020 du 19 février 2020. **RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE A BADADJI DANS LA COMMUNE DE FIGUIL.**

Article 1er: L'Etablissement ci après a été retenu comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'offre suscité:

N°AONO	Etablissements	Montants TTC (en FCFA	Délai d'exécution
03	ETS EL BICHAIR COMPANY	19 989 228	03 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

FIGUIL le 30 Mars 2020

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA

COMMUNIQUE N°001/C/MINEE/PATDHS/UGP-MINEE/SPM/2020 DU 15 AVRIL 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°001/DC/MINEE/PATDHS/UGP-MINEE/CSPM/2020 DU 20 MARS 2020, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER, MATÉRIEL DE BUREAU ET DU MATÉRIEL INFORMATIQUE, DESTINÉS À L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROÉLECTRICITÉ SUR LE FLEUVE SANAGA (PATDHS) – MINEE. FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE, EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR DU PATDHS-MINEE, COMMUNIQUE :

Sont déclarés attributaires des Lettres de Marchés relatives à la Demande de Cotations suscitée, les Soumissionnaires ci-après désignés :

LOT 1 : Mobilier de bureau

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
ETS KMITE BUSINESS CONSULTING	18 066 375	14 jours

LOT 2 : Matériel de bureau

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
ETS DAVINA & SERVICES	12 500 000	14 jours

LOT 3 : Matériel Informatique

Soumissionnaire	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
MAK DISTRIBUTION SARL	16 378 988	14 jours

Les intéressés sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué auprès de la Spécialiste en Passation des Marchés du PATDHS-MINEE, pour l'élaboration des projets de Lettres de Marchés.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PATDHS-MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres (Cotations) seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /

YAOUNDE le 15 Avril 2020

Le COORDONNATEUR

PODIE LUC

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION ? 81/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 DU 08/04/2020 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N°0544/L/PRC/MINMAP/
SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 27 FEVRIER 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT DU « TOURNANT Z » SUR LE TROCON DE ROUTE
CARREFOUR BANGOU-BANGOU VILLE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANGOU, DEPARTEMENT DES
HAUTS PLATEAUX.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2020
ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 467 02 33 00 05 2250.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2019/023 du 11 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrête n°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrête 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant des modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certaines acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision n°00000432/CAB/MINMAP du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision n°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire n° N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'autorisation de gré à gré N° 0544/L/PRC/MINMAP/ SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 27 février 2020 pour l'exécution des travaux de construction de la voie de contournement du « tournant z » sur le tronçon de route carrefour Bangou–Bangou ville, dans l'Arrondissement de Bangou, Département des Hauts Plateaux ;

Vu l'offre du soumissionnaire;

Vu le Procès-Verbal N°21/2020/PV/CIPM-TCRI/MINTP du 06 mars 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

le Procès-Verbal de négociation des prix de l'offre financière de l'entreprise EDGE du 25 mars 2020.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de construction de la voie de contournement du « tournant z » sur le tronçon de route carrefour Bangou–Bangou ville, dans l'Arrondissement de Bangou, Département des Hauts Plateaux :

Type d'intervention	tronçon	Longueur estimée (km)	Nom et adresse du soumissionnaire	Montant TTC en FCFA lu à l'ouverture	Montant corrigé TTC en FCFA	Montant TTC en FCFA après le Rabais	Observations
Travaux de construction	carrefour Bangou–Bangou ville	0,7	EDGE B.P.: 785 BAMENDA Tél : 677 61 53 86 Fax : 233 36 10 79	266 124 293	266 124 263	266 000 000	Offre financière la moins distante (délai d'exécution : 02 mois).

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité de se présenter à la Direction des Contrats, pour l'établissement de son projet de Marché.

YAOUNDE le 8 Avril 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/SPE/CIPM/2020 DU 23 MARS 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE BARDAGE INTERIEUR DE L'ATELIER ABRITANT LA ROTATIVE KBA COMET A LA SOPECAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la SOPECAM communique :

Les sociétés intéressées par l'appel d'offres national ouvert n°02/AONO/SPE/CIPM/2020 du 23 mars 2020 pour la réalisation des travaux de bardage intérieur de l'atelier abritant la rotative Kba Comet à la SOPECAM, sont informées que la remise des offres initialement prévue le 13 avril 2020 à 12heures est reportée au 29 avril 2020 à la même heure. L'ouverture des plis suivra une heure plus tard.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 15 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

SHEY MABU PETER

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°0511/20/D/CG/DG/PAD DU 14/04/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 068/A010/CIPM-AS/PAD/2019 DU 30 DÉCEMBRE 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES CHARGÉ DE RÉALISER DES ÉTUDES POUR LA MODERNISATION DU BALISAGE AU PORT DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

Le groupement **AMH / HM Engenharia Costeria E Portuaria, BP. 3615 Douala**, soumissionnaire de l'appel d'offres susvisé, est déclaré adjudicataire du marché pour un montant de **FCFA TTC 169 955 100** et un délai d'exécution de **six (06) mois**.

Ledit groupement est invité à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 14 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION ? 80/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/NS/2020 DU 08/04/2020 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION
N00292/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 05/02/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE
DÉPLACEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE SUR LES POINTS D'INTERFÉRENCE AVEC L'AUTOROUTE
KRIBI-LOLABÉ.FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2020. IMPUTATION : 54 36 467 01 45 18 15C 2250.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23

février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de

paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu Le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation No0292/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 05/02/2020 pour l'exécution des travaux de déplacement du réseau électrique sur les points d'interférence avec l'autoroute Kribi-Lolabé ;

Vu L'offre du soumissionnaire ;

Vu les Procès-Verbaux des 20e et 21e sessions de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures respectivement du 16 Mars 2020 et 17 mars 2020 ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de déplacement du réseau électrique sur les points d'interférence avec l'autoroute Kribi-Lolabé :

No Lot	Type d'intervention	Tronçon	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC corrigé en FCFA	Montant en lettre TTC corrigé en FCFA	Observation
Lot unique	Déplacement du réseau électrique sur les points d'interférence	Autoroute Kribi-Lolabé	ENEO CAMEROUN SA BP 4077 DOUALA	158 419 370	Cent cinquante-huit millions quatre cent dix-neuf mille trois cent soixante dix	Délai d'exécution : 09 mois.

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Avril 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°0512/20/DAG/DG/PAD DU 14/04/2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 069/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 DU 20 JANVIER 2020 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE PROPRIÉTÉ DU DOMAINE PORTUAIRE DE DOUALA.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique

La société **SECA, BP. 2172 Douala**, soumissionnaire de l'appel d'offres susvisé, est déclarée adjudicataire du marché pour un montant de **FCFA TTC 85 586 965** et un délai d'exécution de **vingt-quatre (24) mois**.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 14 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE TOKO

DECLARING UNFRUITFUL, THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 004 / ONIT / MAYOR TOKO COUCIL / TC-ITB / 2020 OF 27/01/2020 FOR THE EXTENSION OF WATER SUPPLY FROM TOKO NGOLO - BAREKA I BATANGA - MANYA BATANGA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECLARING UNFRUITFUL, THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 004 / ONIT / MAYOR TOKO COUCIL / TC-ITB / 2020 of 27/01/2020 FOR THE EXTENSION OF WATER SUPPLY FROM TOKO NGOLO - BAREKA I BATANGA - MANYA BATANGA

The Mayor of TOKO Council (Contracting Authority), wishes to **inform** the general public that Tender N° 004 / ONIT / MAYOR TOKO COUCIL / TC-ITB / 2020 of 27/01/2020 FOR THE EXTENSION OF WATER SUPPLY FROM TOKO NGOLO - BAREKA I BATANGA MANYA BATANGA has been declared unfruitful.

The project is therefore re-latinched. Interested Enterprises are called upon to tender. For more information contact the Contract unit (Tenders Board Secretariat) the service in charge of Public Contracts at the Mayor's Office of TOKO or call Tel: **671 41 22 07, 653 47 35 19**.

MUDEMBA le 20 Mars 2020

Le MAIRE

LANDJNOU DJOMGOUE Lazare

COMMUNE DE GUIDER

DECISION D'ATTRIBUTION N°002/C.GDER/SCPM/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO-PU/RN/D42/COMMUNE - GUIDER/SCPM/CIPM/2020 DU 03/03/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS CENTRES PRÉSCOLAIRES COMMUNAUTAIRES (CPC) DANS TROIS LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE GUIDER.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Guider,
vu la Constitution de la République du Cameroun ;
vu la Loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;
vu la Loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
vu la Loi N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et établissements communaux, modifié par le Décret N° 77/285 du 03 Août 1977 ;
vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code de Marchés Publics ;
vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur ITOE PETER MBONGO, Administrateur civil principal, aux fonctions de Préfet du Département du Mayo-Louti;
Vu l'Arrêté N° 000322/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020, dans la commune de Guider, département du Mayo-louti région du Nord;
Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organisations Subventionnés, pour l'Exercice 2017;
vu la Décision Municipale N°18/DM/C-GDER/SG DU 26/06/2019 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la commune de Guider.

Considérant Le dossier d'Appel d'offre N°02/AONO-PU/RN/D42/COMMUNE GUIDER/SCPM/2020 du 03/03/2020 pour les Travaux de construction de trois centres préscolaires communautaires dans trois localités de la commune de Guider Département du Mayo-Louti Région du Nord.

DECIDE:

Article 1er Les Etablissements ci-dessous ont été retenus comme adjudicataire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offre suscité:

N°DAO	Etablissements	LOT	LOCALITES	Montants HT (en FCFA	Montants TTC (en FCFA	Délai d'exécution
02	ETS SAMUEL ET FRERES	1	MALWOY	6707 365	7998 533	03 mois
	ETS BOUBA TOUMBA	2	WINDE LOUE	6708 114	7 999 426	
	ETS SAMUEL ET FRERES	3	BEBERE TRANQUILLE	6707 365	7998 533	

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°3235 /DAG/DG/PAD DU 14/04/2020 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ SECA, BP. 2172 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 069/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 DU 20 JANVIER 2020 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE PROPRIÉTÉ DU DOMAINE PORTUAIRE DE DOUALA.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0698-19/CA/PAD du 20 Décembre 2019 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour L'exercice 2020 ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0623-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission **Interne** de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019, constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 069/AONO/CIPM-AS/PAD/2019 du 20 janvier 2020 ;
VU le compte-rendu de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services en sa 5^{ème} session tenue le 13 mars 2020 ;
Considérant Les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er.- La société **SECA, BP. 2172 Douala**, est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert n° 069/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 du 20 janvier 2020 relatif à l'exécution des travaux de propreté du domaine portuaire de Douala.

- **MONTANT DU MARCHÉ : 85 586 965 F CFA TTC.**
- **DÉLAI D'EXÉCUTION : vingt-quatre (24) mois.**

DOUALA le 14 Avril 2020

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage. *Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ARTICLE 3.- *NGO'O Cyrus* Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

COMMUNE DE TOKO

COMMUNI9UE DECLARING UNFRUITFUL, THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N NO. 003 / ONIT / MAYOR TOKO COUCIL / TC-ITB / 2020 OF 26/01/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A CULTURAL HALL AT TOKO NGOLO.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

COMMUNI9UE

DECLARING UNFRUITFUL, THE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N No. 003 / ONIT / MAYOR TOKO COUCIL / TC-ITB / 2020 of 26/01/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A CULTURAL HALL AT TOKO NGOLO.

The Mayor of TOKO Council (Contracting Authority), wishes to inform the general public that Tender No. 003 / ONIT / MAYOR TOKO COUCIL / TC-ITB / 2020 of 26/01/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A CULTURAL HALL AT TOKO NGOLO. has been declared unfruitful.

The project is therefore re-launched. Interested Enterprises are called upon to tender. For more information contact the Contract unit (Tenders Board Secretariat) the service in charge of Public Contracts at the Mayor's Office of TOKO or call Tel: 671 41 22 07, 653 47 35 19.

CC

MUDEMBA le 20 Mars 2020

Le MAIRE

BETANA MASUMBE

COMMUNE DE TOKO

COMMUNIQUE N° 001 PUBLICATION OF RESULTS FOR OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°. 005 / ONIT / MAYOR TOKO COUNCIL / TC-ITI3 / 2020 OF 27/01/2020 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF 20 SOLAR LIGHTING AT TOKO NGOLO. THE MAYOR OF TOKO COUNCIL INFORMS THE FOLLOWING CONTRACTOR WHO TENDERED FOR THE ABOVE PROJECT THAT THE BILLS HAVE BEEN AWARDED AS FOLLOWS:

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

N° of lots	Contracting Authority	Place of execution	Enterprise	Amount ATI (FCFA)	Duration of execution
01	Mayor TOKO Council	TOKO Ngolo	GEO-SOLUTIONS LTD PO BOX 6650 GAROUA Tel: 675 650 824	35 000 000	Three (03) months

This communiqué serves as notice for the release of all bid bonds by the appropriate commercial bank.

MUDEMBA le 19 Mars 2020

Le MAIRE

BALOMOTH ÉPSE NGAH Marie Thérèse

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N°291/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/GKE/2020 DU 08/04/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ A GRÉ N°0544/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ DU 27 FEVRIER 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT DU « TOURNANT Z » SUR LE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR BANGOU-BANGOU VILLE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BANGOU, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre des Travaux Publics communique :**

Conformément aux dispositions de la consultation suivant autorisation de gré à gré N° 0544/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BYJ du 27 février 2020 pour l'exécution des travaux de construction de la voie de contournement du « tournant z » sur le tronçon de route carrefour Bangou-Bangou ville, dans l'Arrondissement de Bangou, Département des Hauts Plateaux, le résultat de ladite consultation se présente comme suit :

Type d'intervention	tronçon	Longueur estimée (km)	Nom et adresse du soumissionnaire	Montant TTC en FCFA lu à l'ouverture	Montant corrigé TTC en FCFA	Montant TTC en FCFA après le Rabais	Observations
Travaux de construction	carrefour Bangou-Bangou ville	0,7	EDGE B.P.: 785 BAMENDA Tél : 677 61 53 86 Fax : 233 36 10 79	266 124 293	266 124 263	266 000 000	Offre financière la moins distante (délai d'exécution : 02 mois).

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Avril 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°290/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 08/04/2020
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT
AUTORISATION NO 0292/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 05/02/2020 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE DEPLACEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE SUR LES POINTS D'INTERFERENCE AVEC
L'AUTOROUTE KRIBI-LOLABE. FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2020. IMPUTATION : 54 36 467 01
45 18 15C 2250.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions du Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation No0292/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 05/02/2020 pour l'exécution des travaux de déplacement du réseau électrique sur les points d'interférence avec l'autoroute Kribi-Lolabé, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

No Lot	Type d'intervention	Tronçon	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observation
Lot unique	Déplacement du réseau électrique sur les points d'interférence	Auto route Kribi-Lolabé	ENEO CAME BOUN SA BP 4077 DOUALA	169 505 320	158 419 370	Délai d'exécution : 09 mois.

Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son projet de Marché.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Avril 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°3234/L/DG/PAD DU 14/04/2020 PORTANT ATTRIBUTION AU GROUPEMENT AMH / HM ENGENHARIA COSTERIA E PORTUARIA, BP. 3615 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 068/AOIO/CIPM-AS/PAD/2019 DU 30 DÉCEMBRE 2019 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES CHARGÉ DE RÉALISER DES ÉTUDES POUR LA MODERNISATION DU BALISAGE AU PORT DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
la Résolution n° 0698-19/CA/PAD du 20 Décembre 2019 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2020 ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0623-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019, constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU l'Appel d'offres international ouvert n° 068/AOIO/CIPM-AS/PAD/2019 du 30 Décembre 2019 ;
le compte-rendu de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services en sa 7ème session tenue le 24 mars 2020 ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1er. - Le groupement AMH / HM Engenharia Costeria E Portuaria, BP. 3615 Douala , est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres international ouvert n° 068/AOIO/CIPM-AS/PAD/2019 du 30 Décembre 2019 relatif au recrutement d'un bureau d'études techniques chargé de réaliser des études pour la modernisation du balisage au Port de Douala.

- **MONTANT DU MARCHÉ : 169 955 100 F CFA TTC.**
- **DÉLAI D'EXÉCUTION : six (06) mois.**

ARTICLE 2. - La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3. - Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 14 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm